



Soa Alafy Hantsohombiny ny ho Ary

**ONG SAHA**

**CITIZEN INVOLVEMENT IN MUNICIPAL SERVICES IMPROVEMENT (CIMS)**

**TF0A4471**

# **RAPPORT TECHNIQUE ANNUEL**

Période couverte : **janvier 2020 à février 2021**

Date de remise : **06 Mars 2021**

## 1. Réciendaire et profil du projet

Pays:	Madagascar
Titre du projet	Citizen Involvement in Municipal Service Improvement (CIMSI)
Réciendaire	SAHA (Soa Afafy Hampahomby ny ho Avy)
Durée du projet	20 avril 2017 – 31 mars 2021
Montant total de la subvention	700 000 US\$
Date et montant du premier décaissement:	25 septembre 2017 – 63 000 US\$
Date et montant du dernier décaissement	06 octobre 2020 – 115 000 US\$
Directeur du projet (nom /email/numéro de téléphone/Skype ID) :	Nom : Harilanto Ravelomanantsoa Email : harilanto.ravel@gmail.com Téléphone : +261 34 93 338 65 Skype ID : harilanto.ravel

## 2. Données de base sur le projet

<b>TABLEAU 1. Zones de couverture et groupes cibles du projet</b>	Valeurs cibles atteints au cours de la période de rapportage	Valeurs cibles prévus dans le projet	Total des valeurs cibles dans le pays
<b>Zones de couverture</b>			
Nombre de régions:	4	4	22
Nombre de districts	7	7	119
Nombre des communes	46	46	1 693
<b>Nombre d'installations de services publics</b>			
CSB1 et CSB 2	68	68	2506
CHD	2	2	25
<b>Total santé</b>	<b>70</b>	<b>70</b>	<b>2531</b>
EPP et EC	347	347	
CEG	82	82	
Lycée	12	12	
<b>Total éducation</b>	<b>441</b>	<b>441</b>	<b>57940</b>
<b>Nombre des bénéficiaires</b>			
Homme	340 000		7 264 314
Femme:	360 000		7 353 372
Enfants	ND		9 812 639
Total:	<b>720 000</b>	<b>720 000</b>	<b>24 430 325</b>
<b>Nombre des OSC bénéficiaires non-exécutant :</b> (Exemple :OSCs, COBA, les ONG, les associations des citoyens, les unions, etc) :			
Total:	<b>60</b>	<b>60</b>	

<b>TABLEAU 2. Partenaires et parties prenantes clés du projet</b>	
-------------------------------------------------------------------	--

Noms des OSC partenaires formelles du projet (et d'autres types de partenaires officiels, le cas échéant)	Forme de partenariat (contrat ou accords)	Montant transféré / payé aux partenaires (depuis le début du projet)	Pourcentage par rapport au montant total à transférer aux partenaires <sup>1</sup>
1. HELVETAS	Contrat	79,750.00	69%
2. RTRSM	Contrat	70,000.00	100%
3. COALITION DES RADIOS	Contrat	28,650.00	87%
4. SIF	Contrat	9,400.00	93%
5. ROHY	Accords de principe		
Institution des secteurs publics & contreparties avec lesquels le projet collabore directement à titre formel et informel <u>au cours de la période de rapportage</u>			
Le projet collabore avec les institutions des secteurs publics dont :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, à travers l'ONCD auparavant, et actuellement avec le DACTD (Direction d'Appui aux Collectivités Territoriales Décentralisées) et ODDL (Observatoire pour la décentralisation et le développement Local), et les 5 Equipes de Districts d'intervention (Ankazobe, Ambanja, Ambilobe, Taolagnaro, Antsirabe II) à travers les Chefs de District/ préfet</li> <li>Le Ministère de l'Economie et des Finances : à travers les Services des Réformes et Formation, de la Fiscalité Locale et le Service Régional du Budget</li> <li>Le Ministère de la Santé Publique, à travers les Districts Santé dans les zones d'intervention : Ankazobe, Antsirabe II, Taolagnaro, Ambanja, Avaradrano</li> <li>Le Ministère de l'Education Nationale, à travers les 5 Circonscriptions Scolaires (CISCO), Avaradrano- Analamanga (en lien avec la Commune Masindray), Antsirabe II, Taolagnaro, Ankazobe, Ambilobe et Ambanja</li> <li>Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics, à travers le Fond National Foncier (FNF) sur l'avant – projet de Lois sur les Terrains à Statuts spécifiques (SIF et autres OSC dont SAHA), DGSF/ DAGFD (formations en matière gestion foncière des Communes)</li> </ul>			
Autres bénéficiaires ou parties prenantes clés du projet rencontrés au cours de la période de rapportage			
Relations avec les institutions du secteur public national, régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation de ONG SAHA en tant qu'organisation ou représentant de la société civile dans la conférence budgétaire de la Région Analamanga, suivi de prise de contact auprès du Chef de Service de Programmation Budgétaire (MEF), Région Analamanga auprès de qui CIMSI avait partagé par email son Outil d'accompagnement des SLC.</li> </ul>		
Collaboration avec les Organisations de la société civile au niveau National à travers le Mouvement ROHY	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation de SAHA en tant qu'organisation ou représentant de la société civile sur l'élaboration de l'avant – projet de loi sur les Terrains à Statuts spécifiques impliquant des OSC nationales y compris ROHY, SIF, SAHA, le Fonds National Foncier (FNF) et le Comité de Révision des Textes sur le Foncier (CRTF) /MATP.</li> <li>Création et opérationnalisation d'une Commission sur la décentralisation au niveau du Mouvement ROHY (composée par SAHA et autres OSC).</li> <li>Information/échange entre les PTF (y compris la Banque mondiale et l'UE) et les OSC au sein du Mouvement ROHY œuvrant sur la transparence budgétaire et décentralisation, y compris ONG SAHA/CIMSI (participation), autour de la mise en œuvre de la réforme sur la Dotation Centre de santé de base (CSB).</li> <li>Participation de l'ONG SAHA à travers un collectif d'OSC au sein du Mouvement ROHY pour le suivi de la transparence et de la redevabilité autour de la gestion des ressources et des fonds pour la lutte contre le COVID-19.</li> <li>Participation de SAHA dans un projet de séminaire de la société civile, une initiative avec les OSC dans ROHY dans</li> </ul>		

<sup>1</sup> Prévu être à 100% à la fin du projet suivant les conventions avec les partenaires

	laquelle ONG SAHA est parmi les leads responsables de l'organisation, thème « espace de concertation » (informations des OSC sur la SLC), collaboration avec FANAINGA
Collaboration avec des Organisations au niveau International	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GPSA : Participation active de l'équipe CIMSI dans la formulation du nouveau Projet de l'ONG SAHA (GPSA 2- thème santé) /Banque mondiale/GPSA,</li> <li>• IIPET- UNESCO (Institut International pour la Planification de l'éducation) et ONG SAHA sur une étude-recherche conjointe sur le «Gouvernement ouvert dans l'éducation» au niveau de 2 communes d'intervention de CIMSI</li> </ul>

**TABLEAU. Suivi des résultats clés**
**01/02 Indicateur PDO ; et 06/07 Indicateurs intermédiaires en bonne évolution**

PDO/ Résultats intermédiaires	Indicateurs	Valeurs cibles attendues	Valeurs de référence an 0-1 (baseline)	Valeurs cibles atteintes	Données issues du suivi durant la période de rapportage
<b>Objectif de développement de projet (PDO)</b>					
<b>Améliorer les mécanismes de transparence et de responsabilité entre les gouvernements locaux et les citoyens à travers la planification et budgétisation participative dans les municipalités ciblées du pays membre</b>	1. Pourcentage des communes cibles dotées de processus de budgétisation et de planification participative institutionnalisée	75 %	0%	85 %	<p><b>Le projet a atteint la valeur cible.</b> Les municipalités utilisent des méthodes participatives de planification et de budgétisation pour établir leurs plans annuels (18 communes) Le projet a mis en place des stratégies d'accompagnement afin d'atteindre au moins 75% des valeurs cibles jusqu'à la fin du projet.</p> <p>AG SLC sur les priorisations à intégrer dans les budgets 2021= 39/46</p>
	2. Pourcentage des communes de la cible avec les Structures Locales de concertations opérationnelles et qui se réunissent périodiquement	75 %	0%	93 %	<p><b>Le projet a atteint la valeur cible.</b> Si 46/46 ont mis en place leur SLC en place avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêtés de mise en place et de nomination des membres de la SLC renouvelés suite à l'élection communale</li> <li>• Plan d'action mis à jour</li> <li>• Règlement Intérieur mis à jour</li> <li>• Registre de recommandations</li> </ul> <p>43/46 ont analysé le budget communal (y compris rapportage du budget) et priorisé des investissements en vue de les budgétiser ou de les réaliser par la Commune [les 3 SLC restantes sont des communes de Antakavana, Mandromondromotra à cause des problèmes de gestion de dossiers au niveau des TC, Commune Urbaine Ambanja : recul de date de réunion des SLC]</p>

**Résultats intermédiaires sélectionnés**

1. <b>Renforcement des structures locales de concertation (SLC) dans les communes ciblées par le projet</b>	1.1. Pourcentage de SLC dans les municipalités ciblées, formés et qui surveillent périodiquement la prestation de services publics au moins dans l'un des secteurs clés (santé, éducation ou foncier).	75%	0%	91%	<b>Le projet a atteint la valeur cible.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mobilisation des collèges des SLC</b> pour le processus d'évaluation citoyenne: <b>46/46 communes</b></li> <li>• Suivi de l'évaluation citoyenne réalisée lors de la première AG des SLC au niveau de <b>42 communes</b></li> </ul>
	1.2. Pourcentage de communes cibles ayant rendu accessibles et disponibles aux citoyens leur rapports d'exécution budgétaire (y compris les dépenses et les procédures de recouvrement)	75%	15 %	93%	<b>Le projet a atteint la valeur cible</b> <b>Existence de pratique de transparence budgétaire</b> effectuée par les communes. L'appui du projet consiste à l'amélioration de la présentation à travers le <b>budget des citoyens</b> et le <b>rapportage verbal du budget au niveau des AG SLC</b> (43 communes) Après le rapportage verbal au niveau de la SLC, les représentants des collèges ainsi que les chefs FKT ont le devoir de rapporter les informations à leur tour au sein de leurs organisations et de leurs villages respectifs.
	1.3. Pourcentage de communes cibles effectuant des réunions annuelles avec les SLC et les OSC pour discuter des rapports financiers et analyser les problèmes de gestion budgétaire et financière	75%	2 %	93%	<b>Le projet a atteint la valeur cible</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de SLCs restructurées après élection des nouveaux membres du BE et CC: 46/46 communes</li> <li>• SLC Opérationnelles : 43/46 communes</li> <li>• Participation effective des SLC pour discuter des rapports budgétaires des communes : 43/46</li> </ul> <b>AG SLC dont l'ordre du jour intègre l'analyse du compte administratif de l'année précédente et du budget communal en cours</b>
2. <b>Amélioration de la transparence et la redevabilité des services communaux et les services déconcentrés dans les communes ciblées</b>	2.1. Pourcentage de communes où les CC/BE ont intégré les propositions des SLC (au moins dans l'un des secteurs santé, éducation, foncier) dans leur budget et plans	75%	0	76%	<b>Le projet n'a pas atteint la valeur cible.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte des recommandations/ plans d'actions dans le budget communal 2020: 35/46 communes. 06/46 communes n'ont pas encore élaboré leurs budgets annuels</li> </ul>
	2.2. Pourcentage de communes où les services techniques déconcentrés (STD) contribuent effectivement à la réalisation des propositions des SLC et/ou du plan communal (au moins dans l'un des secteurs santé, éducation, foncier)	75%	0	76 %	<b>Le projet a atteint la valeur cible.</b> Réalisation d'actions / activités ou dépenses par les services techniques dans le sens des recommandations dans 35 communes.

<b>3. Partage du savoir, et apprentissage et gestion de projet</b>	<p><b>3.1. <u>Apprentissage pour des résultats améliorés</u> :</b> Description des adaptations de la stratégie et du plan opérationnel du projet suivant les leçons tirées et les informations/données fournies par le système de suivi-évaluation du projet</p>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<p><b>Le projet est en phase avec les projections :</b> Un blog/bulletin décrivant les adaptations de la stratégie du projet suivant les leçons tirées opérationnelles du terrain et les apprentissages en matière d'outils et de méthodes de mise en œuvre du projet a été élaboré et partagé. Deux notes d'analyse : (1) Modèle de co engagement et (2) Amélioration service par les évaluations citoyennes sont produits et annexés au rapport.</p>
	<p><b>3.2. <u>Connaissances accrues des politiques publiques qui informent les stratégies en matière de redevabilité sociale.</u></b> Produits de gestion de connaissances relatifs aux facteurs économiques et politiques ainsi qu'aux dynamiques affectant le processus de redevabilité sociale généré par le projet, et sur la manière de mettre à l'échelle ce processus</p>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<p><b>Le projet a atteint la valeur cible :</b> L'échange d'information et l'institutionnalisation du travail du projet ont été priorisés. Cela a permis de remonter les expériences du terrain et d'élaborer et coproduire des outils et des méthodes tenant en compte des réalités. Le projet est en quelque sorte utilisé comme espace d'expérimentation pouvant alimenter les réflexions au niveau de la mise en œuvre de la décentralisation.  Le projet collabore avec le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID) à travers la Direction Générale de la Décentralisation (DGD) et la Direction d'Appui aux Collectivités Territoriales Décentralisées (DACTD) pour la <b>capitalisation nationale des SLC, et pour élaborer un « Guide SLC national »</b> qui intègre principalement les expériences de CIMSI. <b>Un autre Guide en version malagasy</b> sur les rôles de SLC dans la gestion du foncier a été élaboré par le projet avec SIF, ayant reçu la validation du DAGFD, et a été valorisé par les formations assurées par <b>celui-ci</b> auprès des 22 communes (Ankazobe et Antsirabe II).</p>

### 3. Rapport narratif

#### 3.1 Les facteurs contextuels pertinents au cours de la période de rapportage ainsi que la réponse du projet ou la réponse anticipée

##### **Des changements de responsables (suite à l'élection) ayant retardé l'élaboration des budgets et des plans communaux**

L'année 2020 a été marquée par la prise de fonction des Maires et des Conseillers communaux nouvellement élus suite à l'élection communale de novembre 2019 : **33%** des maires sortants ont été reconduits tandis que 67 % des maires sont « nouveaux » dont quelques adjoints aux maires des anciennes équipes élus maires.

Compte tenu de la période électorale durant le second semestre 2019, et d'un certain manque d'expérience en élaboration de budget programme des nouveaux élus, bon nombre de communes n'ont pas pu élaborer leurs budgets primitifs 2020 en 2019, budgets normalement devant être votés par les Conseils communaux au mois d'août 2019. Ainsi, la plupart des budgets communaux ne sont élaborés que vers le début de l'année 2020 après la tenue des élections.

Au mois de juin 2020, il existait encore des communes (environ 15%) qui n'ont pas pu ficeler leurs budgets compte tenu de la non maîtrise de l'élaboration du budget de programme par les nouveaux maires et les trésoriers communaux, parfois à cause des conflits entre le Maire nouveau venu et le Trésorier déjà dans l'ancienne équipe sortante. Cette situation a amené les responsables communaux à recourir à l'appui direct de la Direction Régionale du Budget (cas Analamanga).

La plupart des conseillers communaux sont également des nouveaux venus, un prérequis sur le budget programme serait nécessaire pour leur permettre de disposer des notions minima afin d'examiner et voter le budget proposé par les BE.

##### Réponses du projet :

Même si des difficultés de compréhension de l'approche et des actions de CIMSI ont eu lieu au début de leur mandat, les témoignages de la majorité des Maires et équipes communales ont manifesté publiquement durant les ateliers de restitution par District (5) tenus durant le mois janvier –février 2021 leur compréhension des objectifs de CIMSI et de l'importance des SLC.

##### **Le contexte de crise sanitaire coronavirus et l'Etat d'urgence sanitaire à Madagascar**

Le pays est entré dans l'Etat d'Urgence sanitaire à partir du 19 Mars 2020, suite à l'apparition des premiers cas de contamination par le coronavirus. La vie sociale et économique du pays et des ménages a surtout été affectée par les conséquences des mesures de confinements, alternés parfois de déconfinements partiels, contextualisées suivant les régions (en fonction des foyers de contamination) adoptées par le Gouvernement.

Le fonctionnement des collectivités décentralisées dont les communes n'a pas été épargné par les conséquences économiques de ces mesures, pour ne citer que la baisse des recettes, entraînant de facto l'arrêt ou le ralentissement des services communaux basiques. A titre d'exemples, la fermeture des marchés communaux et ceux des grandes villes, la fermeture des déplacements de personnes, ont tout de suite impacté sur la recette des tickets de marché et les ristournes des produits. Les producteurs/ agriculteurs n'ont pas pu écouler leurs produits et sont devenus plus démotivés à s'acquitter des impôts fonciers qui sont quand même parmi les ressources propres de la commune. Selon un Maire partenaire de CIMSI, les mesures officielles d'assouplissement de taxes au profit du secteur privé ont été considérées par certains citoyens ruraux comme argument de ne pas s'acquitter également de leurs impôts auprès de leur commune.

Le Parlement a adopté récemment la loi de finance rectificative (LFR) qui devait refléter particulièrement les stratégies nationales de lutte, de mitigation de la pandémie. La société civile avec le mouvement ROHY/CCOC s'est mobilisée afin d'être consultée et pouvoir apporter ses points de vue lors d'un débat public dans le processus d'élaboration et avant l'adoption, mais la période entre la mise à disposition publique du Document (le corps de la Loi et ses Annexes) et les dates des sessions parlementaires a été trop courte pour pouvoir y contribuer efficacement.

L'exposé des motifs de la LFR 2020 annonce la mise en place d'un fonds dédié au Covid19, mais ce fonds n'est pas clairement identifiable dans les tableaux budgétaires. Toutefois, coïncidant presque à la clôture des sessions parlementaires sur la LFR, le gouvernement a sorti le décret spécifique sur le Fonds COVID-19 lors du Conseil des Ministres du 1er Juillet 2020. Ce fonds devrait regrouper toutes les ressources financières dédiées au Covid19, et il

a été stipulé que les passations de marché relatives aux dépenses y afférentes devront être soumises au code de marchés publics en vigueur. La société civile s'est engagée à suivre de près l'application de ce décret.

Avec le secteur privé, le Plan Multisectoriel d'Urgence de Madagascar (PMDU) a pu être élaboré et validé par le Gouvernement et les parties prenantes du secteur privé, en date du 01 juillet 2020. Le Plan mettra en œuvre tout un ensemble de mesures et d'actions prioritaires articulées autour d'une stratégie en trois axes :

- Axe1 : Renforcer la gouvernance de la lutte contre la pandémie,
- Axe 2 : Renforcer les mesures relatives à la protection sociale,
- Axe 3 : Soutenir la résilience économique et appuyer le secteur privé

Les communes sont considérées comme des acteurs d'exécution des actions pilotées au niveau des ministères sectoriels (relais des actions entreprises par les acteurs sectoriels, suivis et appuis aux distributions des argents pour les populations vulnérables, etc.). La réalisation du plan « marshall » de réalisation d'infrastructures incluant les salles de classes et les établissements sanitaires, devait être gérée au niveau des districts selon le Président de la République lors d'une de ses allocutions publiques. Cela augure une certaine exclusion des communes dans le processus de décision sur ces infrastructures, alors que légalement, les communes sont les maîtres d'ouvrage pour les infrastructures sociales de base. Les services sociaux de base, comme les CSB ne sont pas cités en tant que bénéficiaires directs de ce plan qui semble préconiser l'installation de nouveaux établissements. Les Agents Communautaires et leurs COSAN n'y figurent point, mais sont supplantés par les Comités Loharano où les chefs de fokontany sont parmi les leaders.

#### Mesures prises par le Projet :

- De manière générale, ce contexte difficile (entre autres : interdiction de voyager, interdiction de réunions de personnes), a fait reculer de 2 à 3 mois la réalisation du PTBA du projet. Ainsi, il est impératif que le projet adopte d'autres manières de faire dans la réalisation de ses accompagnements. Les modalités opérationnelles adaptées et adéquates seront discutées et validées avec la Banque mondiale et les partenaires du Projet pour la période du second semestre.
- Le projet ne veut pas agir de manière isolée, d'où l'intégration de ONG SAHA dans un collectif d'OSC membre du Mouvement ROHY qui s'engage à suivre l'utilisation des ressources publiques contre le COVID-19 ; Cette action est opérationnalisée par un projet qui s'appelle STEF (Suivi de la Transparence et de l'Effectivité des Fonds alloués aux réponses à la COVID-19), à financer par l'UE (pour le moment). Certaines communes d'intervention de CIMSI pourront faire partie comme sites d'observation (et de suivi) pour ce projet une fois celui-ci opérationnel. Les mécanismes de participation citoyenne comme les évaluations citoyennes, les réunions thématiques des SLC et les collèges des SLC pourront être partagés au Projet pour enrichir ses stratégies et approches.
- Le partenaire de CIMSI, HELVETAS à Ambanja, a pu se mobiliser pour des activités de renforcement de l'équipement des centres de santé en collaboration avec le district de santé (médecin inspecteur et chefs CSB). La priorité a été mise sur la sensibilisation sur les gestes barrières et la mise à disposition de dispositif d'hygiène. Ces appuis seront reconduits pour le troisième trimestre 2020, toujours avec le secteur de santé.
- Une discussion sur une éventuelle contribution de CIMSI a été engagée auprès de GPSA/ Banque mondiale, mais pour des raisons administratives, CIMSI ne va pas s'y engager, en confiant au futur nouveau projet SAHA- GPSA santé de s'y impliquer de manière plus directe.

#### **Décentralisation : des communes à faible capacité d'investissement**

En général, la faiblesse (ou l'absence) de budget d'investissement constitue le premier motif évoqué pour le non intégration dans le budget et du plan communal des propositions et des priorités émanant des citoyens et de la SLC. Parmi les ordres du jour des premières AG des SLC figurent la restitution des comptes administratifs de l'année précédente ainsi que la présentation du budget de l'année en cours. Le constat du projet relatif au compte administratif montre que la majorité des communes :

- Ont des difficultés sur la mobilisation des ressources propres,
- Ne maîtrisent pas et n'ont pas de stratégies claires concernant le processus de recensement et de recouvrement fiscal et non fiscal,



- Ont tendance à se contenter uniquement des subventions émanant de l'Etat et de l'appui provenant des partenaires techniques et financiers.

Ces facteurs expliquent en grande partie les difficultés liées au budget d'investissement. Le peu de recouvrement réalisé finance en grande partie le fonctionnement, et cela, compte tenu des arriérés assez importants au niveau de la commune. Il est à remarquer que des petits projets sont priorisés par les citoyens et les SLC. Certains n'exigent même pas de financement mais plutôt un changement de manière de faire ou de comportement des agents demandés par les citoyens.

Le processus de mobilisation des ressources locales dépend, d'un côté de la volonté politique de la commune mais de l'autre de la capacité et de la motivation des citoyens de s'acquitter de leur devoir fiscal et non fiscal.

Au-delà des problèmes d'ordre technique, de compétences, d'organisation, et d'ordre financier, ... d'autres paramètres jouent un rôle important dans la performance de chaque commune en matière de mobilisation des ressources locales. Il s'agit de l'absence de transparence de gestion, de la redevabilité envers les citoyens et de la participation citoyenne. De manière générale, les citoyens ne voient pas l'intérêt de s'acquitter de leur devoir fiscal tant qu'ils ne voient pas l'utilisation et la valorisation par la commune de ce qu'ils ont payé.

La mobilisation des ressources locales offre une possibilité au projet de promouvoir les principes liés à la transparence, à la redevabilité, et à la participation aux décisions. La mobilisation de ressources permet également d'améliorer les ressources, in fine, en ce sens où elle permet à la commune d'accroître ses recettes ainsi que sa capacité d'investissement.

#### Réponses du projet :

- Pour que l'absence des ressources propres ne soit plus un motif pour la non prise en considération des priorités proposées par la SLC et la non-réalisation du plan d'actions en vue de l'amélioration des services communaux, le projet a décidé d'accompagner les communes concernant la mobilisation des ressources propres. Les étapes d'accompagnement partent du diagnostic simplifié des ressources (exploités, non exploités), suivis d'une analyse de la chaîne fiscale et des goulots d'étranglement, puis l'élaboration et l'accompagnement dans la mise en œuvre de stratégie et plan d'action pour la mobilisation des ressources au sein de la SLC. Le Projet accompagne dans cette action principalement les communes motivées et déterminées dans la mobilisation des ressources.

#### **Secteur santé : Une réforme sur le Financement des Centres de Santé de Base (CSB)**

Dorénavant, selon le décret 2019-2117 du 20 novembre 2019 régissant le mécanisme de gestion de crédits destinés aux Centres de Santé de Base dénommé « Dotation CSB », les crédits de fonctionnement des Centres de Santé de Base (CSB) sont transférés aux Communes en passant par les Directions Régionales de la Santé Publique de rattachement. Pour ce faire, le budget communal doit comporter un programme budgétaire santé. Le montant du programme santé est au moins égal au montant du transfert du Ministère de la Santé Publique (Dotation CSB) et du MID (Dotation CSB Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation). Le programme budgétaire santé peut aussi comporter des dépenses financées par les ressources propres de la commune, les autres organismes ou secteurs ministériels ou les contributions des partenaires. L'adoption du budget communal incluant le programme santé est une condition au versement de la dotation. Les fonds sont transférés dans un sous compte CSB du compte existant de la Commune auprès du Trésor pour les Communes gérées par un Comptable du Trésor ou auprès d'une Banque primaire pour les communes gérées par un trésorier communal. L'exécution des dépenses de santé est soumise à la réglementation budgétaire et comptable ainsi qu'aux contrôles applicables aux communes, où l'ordonnateur est le chef de l'exécutif communal qui est le Maire.

Dans la réalité, les subventions étatiques habituelles pour la santé (indemnités du dispensateur et du Gardien des CSB) ne sont pas encore arrivées dans les comptes des Communes, et cette situation continue de perturber significativement le bon fonctionnement des CSB. Conjugué avec les effets du contexte coronavirus relatés plus haut sur les recettes fiscales communales, le retard des subventions étatiques risque de causer plus de dégâts que d'habitude au niveau des CSB et des communes en général.

#### Réponses du projet :

- Le projet va accentuer ses accompagnements à la demande pour l'élaboration des budgets programmes, particulièrement sur l'élaboration du programme-santé communal. Cet appui pourra se baser sur la communication aux acteurs communaux et ceux des CSB des informations clés pour ce faire. CIMSI collabore avec les OSC participantes dans la task force de la réforme pour accéder à ces informations, et se mettra en contact avec la DRS concernée afin de mettre en place si besoin un mécanisme pour fluidifier la circulation des informations vers les communes.
- CIMSI poursuivra également ses appuis-conseils pour la mobilisation des ressources propres de la commune, et pour que la commune valorise au mieux les SLC en y intégrant les COSAN, les COGE et les CCDS pour appliquer les principes de transparence et de redevabilité, garant de la confiance des contribuables locaux envers les gouvernants dans l'utilisation efficace et efficiente de leur argent.
- Tout acquis du projet CIMSI dans le domaine santé servira de point de départ du nouveau projet de SAHA/GPSA qui sera axé spécifiquement sur le secteur santé.

### **Secteur éducation : Les incidences de la crise sanitaire**

Selon la LFR 2020, le secteur éducation a subi la plus forte baisse en valeurs avec une baisse de 66.8 mds Ar (par rapport à la LFI) parmi les secteurs sociaux en général, soit une diminution de près de 32% pour le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique et Professionnel ou MENETP. Le recrutement de maîtres FRAM<sup>2</sup> en fonctionnaires sera limité à ceux déjà subventionnés et aux sortants d'écoles spécialisées cette année, ce qui représente un pourcentage minime par rapport au total des Maîtres FRAM. L'action du Ministère se focalisera sur le renforcement de capacités des enseignants afin de rehausser la qualité pédagogique. Ce qui signifie que les Parents d'élèves et les communautés rurales vont devoir continuer à supporter pendant au moins une année scolaire les charges des Maîtres FRAM.

La crise sanitaire a eu comme effet direct sur l'enseignement le recul des dates scolaires, et le plus grave est l'incertitude autour des dates de la rentrée qui dépendent de l'évolution de la pandémie. Ainsi, ni les subventions des caisses -écoles, ni les subventions d'école transitant par la commune, ne sont pas encore arrivées dans les comptes respectifs. Les quelques communes pourvues de ressources commencent à mobiliser les parents d'élèves et cofinancer sur fonds propres des constructions d'écoles ou de salles de classes en perspective de la rentrée.

### **Réponses du projet :**

- CIMSI va renforcer l'articulation de la SLC et les FEFI<sup>3</sup> ou « Farimbon'Ezaka ho Fahombizan'ny Fanabeazana eny Ifotony », afin de permettre une vision plus globale du secteur éducation à l'échelle communale par les responsables, et de permettre éventuellement une utilisation plus pertinente et efficace des ressources à la disposition des communes au profit de l'éducation. Ceci sera une amélioration à faire dans la démarche de CIMSI à travers la réalisation du suivi de l'évaluation citoyenne et lors des réunions des SLC, suite aux constats qu'ont émis les Chefs de Zone d'Administration Pédagogique (ZAP), les Directeurs d'établissement et les parents d'élèves sur leur appréciation des résultats de l'évaluation citoyenne et des SLC ;
- Renforcer la remontée d'information au niveau des Circonscriptions Scolaires (CISCO) et éventuellement les Directions régionales de l'éducation afin que la gestion des fonds pour les caisses -écoles soit plus transparente (notamment sur la date d'arrivée de ces subventions).

### **Secteur foncier : l'avant-projet de loi sur les terrains à statuts spécifiques**

Le contexte actuel au niveau national sur le foncier est marqué par la mobilisation des acteurs de la société civile malagasy autour de l'élaboration de l'avant-projet de loi sur les terrains à statuts spécifiques. Font partie de ces

<sup>2</sup> Maîtres FRAM : Fikambanan'ny Ray Aman-dreni'ny Mpianatra ou Enseignants pris en charge par l'Association des Parents d'Elèves

<sup>3</sup> Chargée d'assurer la qualité de l'éducation et la bonne gouvernance de l'établissement scolaire.

statuts les zones d'extension pour l'agriculture familiale et les zones dédiées au développement de base. Des réflexions conjointes entre les acteurs de la société civile et les organes étatiques concernés (CRTF) ont eu lieu depuis le début de cette année afin de collecter les diverses propositions et positions. Au cours du mois de mai 2020, la mobilisation des acteurs issus de la société civile a abouti à la déclaration (par voie de communiqué et de presse) envers l'Etat de la volonté de la société civile malagasy à s'impliquer pour la réalisation de consultations élargies auprès des parties prenantes locales et des citoyens au niveau local.

#### Réponses du projet

- Orientation de la collaboration du projet avec la Solidarité des Intervenants sur le Foncier ou SIF pour effectuer des études sur les statuts des terres et contribuer aux renforcements des informations sur la Gouvernance foncière à Madagascar dans les communes partenaires de CIMSI, notamment à travers les SLC. Cette action va se faire dans le District d'Ankazobe où des terrains apparemment libres sont encore vastes, et que ces terrains s'apprêtent à des investissements privés à grande échelle. Elle implique la Direction Générale du Service Foncier (DGSF) et la Direction d'Appui à la Gestion Foncière Décentralisée (DAGFD)
- Engagement de l'ONG SAHA dans le plaidoyer avec SIF et les autres OSC sur le foncier sur l'élaboration de la loi sur les terrains à statuts spécifiques dont les terrains pour le développement local, afin que les Communes soient considérées comme l'instance gestionnaire des attributions de ces terrains.

#### La restructuration interne au MID affectant l'ONCD

ONCD a été l'interlocuteur direct de CIMSI au sein du Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, étant donné l'attribution de ONCD dans l'appui et la gestion des connaissances sur la concertation locale à travers la SLC. Actuellement, la restructuration interne au MID a dissout l'ONCD, et il a été entendu entre les deux parties, CIMSI et ONCD d'organiser une rencontre de transfert de collaboration avec les autres entités rattachées ou au sein du Ministère, telles que le FDL, INDDL. Cette rencontre a été annulée par suite de la mesure de confinement strict à Analamanga, et donc reportée au moment qui conviendra à toutes les parties concernées.

### **3.2. Comment le projet a-t-il progressé par rapport aux dimensions ci-dessous ?**

#### **a)Engagement direct ou indirect avec les structures déconcentrées de l'Etat et de l'administration**

Les homologues gouvernementaux au niveau local ont été mobilisés avec les collègues des SLC et les dirigeants au niveau des communes dans le cadre du processus d'évaluation citoyenne pour l'amélioration des trois services (santé, éducation et foncier). Une partie des résolutions issues des évaluations citoyennes est directement destinée aux services techniques communaux et aux responsables de la commune, d'autres parties des résolutions nécessitent l'implication des différents échelons de décision au niveau ministériel ou l'appui des partenaires techniques et financiers pour leurs réalisations.

Au niveau communal, les rencontres et les échanges avec les homologues gouvernementaux locaux ont permis de constater et de renforcer leurs engagements dans le processus d'amélioration des services. Beaucoup des représentants des services techniques communaux dont les chefs CSB, les Chefs ZAP et les responsables des guichets fonciers ont profité de la réunion des SLC pour rapporter les actions réalisées et non réalisées issues des évaluations citoyennes ou les priorités proposées par la SLC.

Auprès des services techniques déconcentrés, le projet a collaboré ou a entretenu des contacts avec :

- Les 5 Districts d'intervention (Ankazobe, Ambanja, Ambilobe, Taolagnaro, Antsirabe II) à travers les Chefs de District, aussi bien pour le partage d'information relative aux actions du projet dans les Communes, que pour leur participation directe aux échanges lors des ateliers de restitution par District (5) aux mois de janvier – février 2021,
- Les Services des Réformes et Formation, de la Fiscalité Locale et le Service Régional du Budget au sein du Ministère de l'Economie et Finance
- Les Districts Santé dans les zones d'intervention, notamment Ankazobe et Antsirabe II du Ministère de la Santé Publique
- Les Circonscriptions Scolaires (CISCO), au niveau de tous les districts concernés,
- Le Fonds National Foncier (FNF) sur l'avant – projet de Lois sur les Terrains à Statuts spécifiques (SIF et autres OSC dont SAHA et le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics)

- Avec la DAGFD pour se concerter sur la résolution de problème de délivrance de certificat foncier à Ankazobe, causé par la clôture du projet ARSF alors que les communes accusaient du retard par rapport l'engagement financier du projet. CIMSI a contribué financièrement pour compléter l'argent collecté par les Communes pour payer la sortie des certificats fonciers, au-delà de la fermeture du projet ARSF.

Au niveau régional, le projet a prévu d'étendre la collaboration auprès des différents échelons de responsabilités en charge de la promotion des trois secteurs (santé, éducation et foncier) pour permettre de restituer les résultats de l'évaluation citoyenne concernant les services, mais également pour leur permettre de les intégrer dans leur propre planification. Ce processus a été un peu retardé à cause de la pandémie COVID-19 mais sera réalisé prochainement.

#### **b) Construction de coalitions avec des alliés formels et informels pour atteindre les objectifs du projet**

Dans la perspective *d'institutionnaliser les SLC*, le Projet a raffermi les échanges auprès de divers intervenants et partenaires des communes qui valorisent les SLC dans leurs actions respectives, à savoir :

HELVETAS : 6 communes (sur les 8 concernées par GPSA) dans le district d'Ambanja ont une convention de partenariat avec HELVETAS, stipulant, entre autres, leurs engagements et le code de conduite à respecter tout au long de la collaboration. Ces conventions engagent les communes dans la transparence et la redevabilité envers les citoyens, les engagent à opérationnaliser les SLC (le maire est le président de la SLC) comme structures d'information et de participation des citoyens dans la gestion de la commune. Pour la gestion des systèmes d'adduction d'eau potable que HELVETAS appuie, les usagers qui sont représentés dans les SLC à travers le collège de l'eau participent activement aux réunions avec la commune. Pour la prochaine période, des SLC seront consultées dans les ateliers mini-forums que vont mener les projets CACAO et GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau) Sambirano de HELVETAS<sup>4</sup> et d'élaboration des schémas directeurs de gestion des ressources en eau appelés DRAFTHA (Drafitra fitantanana ny Rano). Les mini-forums visent à recueillir les problématiques et les préoccupations des acteurs dans la gestion des ressources (forêts et eau) et les DRAFTHA de prioriser les besoins dans la gestion de ces ressources en eau. Pour l'application de la GIRE au niveau de la commune, la SLC étant une structure légale au niveau de chaque commune est l'espace de discussion en vue de formuler les propositions et les recommandations pour le développement global de la commune, notamment :

- Dans la planification (Water use master plan)
- Dans la concertation entre les utilisateurs et les acteurs
- Dans l'application des principes et mécanismes de redevabilité (transparence de la gestion, rapportage des comptes, etc.... )

- Le Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement ou PAGE/GIZ : appui à l'élaboration du Schéma d'Aménagement Communal (SAC) pour 20 communes à Analamanga, dont 05 dans le district d'Ankazobe, à savoir : Talata Angavo, Tsaramasoandro, Ambohitromby, Fihaonana et Miantso. L'appui de GIZ PAGE a débuté par la mise en place du Comité Consultatif pour l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (CCATU) conformément au texte LOAT (Loi sur l'aménagement du Territoire). Il s'agit d'un comité consultatif et délibératif-validation. La démarche adoptée a été la constitution de CCATU par fokontany où se font une première délibération et la priorisation spatiale. Ces priorités sont ensuite remontées au niveau commune pour être consolidées afin de dégager les priorités de la commune pour les 5 premières années du SAC. Le constat est que les Membres de ces CCATU sont des membres des SLC des communes, déjà habitués et reconnus pour leur engagement/ participation dans les discussions dans les SLC. Elles sont issues de tous les fokontany que comptent la commune. CIMSI considère le CCATU comme un comité technique (un outil technique) composant la SLC, veillant spécifiquement sur la mise en œuvre du SAC car selon le

<sup>4</sup> Le projet GIRE vise à mettre en place les mécanismes de gouvernance à l'échelle locale, communal et du bassin versant afin de garantir la participation de toutes les parties prenantes aux processus de décision, la transparence des services liés à l'eau et la redevabilité des autorités responsable de la gestion des ressources en eau. Ce projet s'inscrit dans une perspective de développement systémique du bassin versant. Il est étroitement lié aux projets Paysage Cacao de lutte contre la déforestation et au projet d'approvisionnement en eau potable, tous deux mis en œuvre par HELVETAS en collaboration avec les acteurs locaux du secteur privé ainsi que les autorités locales et les services techniques.

texte, toute instance de concertation doit/peut être intégrée dans la SLC. Ces communes ont toutes leurs SAC validés par le District maintenant. Chaque SAC est associé à un plan de priorisation pour les premières 5 ans de mise en œuvre, et une charte de responsabilités.

- PRODECID : Projet de développement communal inclusif et de décentralisation intervenant dans le district d'Avaradrano et d'Antsimondrano incluant les communes d'intervention de CIMSI : Ambohimambola, Masindray, Ambohijoky et Tsiafahy, a renforcé des comités communaux pour la mobilisation des ressources propres. Les membres de ces comités sont issus des SLC en place. La complémentarité entre les deux projets PRODECID et CIMSI réside dans la mobilisation des ressources pour PRODECID et l'utilisation des ressources de manière participative pour CIMSI
- Le projet KOBABY dans la région DIANA, district d'Ambilobe, valorise la SLC dans la concertation pour la conservation des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie des populations. Des accompagnements conjoints ont été parfois organisés entre les agents de KOBABY et les accompagnateurs de proximité engagés par CIMSI, afin d'harmoniser les appuis. Notons que KOBABY fournit des appuis directs à des projets sur l'environnement, et la SLC est un moyen pour le projet de renforcer les dimensions participatives et d'institutionnalisation au niveau de la commune.
- Exploration de la complémentarité de CIMSI avec les 3 Projets financés par la Banque mondiale à Madagascar, à savoir le Projet PAEB (Education de base), le Projet PARN santé- Nutrition, le projet CASEF/Développement économique et Foncier.

Par ailleurs, CIMSI à travers l'implication de l'ONG SAHA contribue à des actions de plaidoyer et d'échanges avec les organisations de la société civile nationale et des organismes internationaux. Ci-après les aperçus de ces actions :

- Participation de SAHA en tant qu'organisation de la société civile sur l'élaboration de l'avant – projet de Lois sur les Terrains à Statuts spécifiques (TSS) impliquant des OSC nationales y compris ROHY, SIF, SAHA, le Fonds National Foncier (FNF) et le Comité de Révision des Textes sur le Foncier (CRTF) intégrant d'autres ministères que le MATP. 10 communes d'intervention de CIMSI à Ankazobe font l'objet de partage d'état de lieux fonciers relatif aux TSS, et de partage d'informations en matière de gouvernance foncière (CIMSI-SIF) à travers les SLC; Les terrains à statuts spécifiques incluent les zones dédiées au développement local normalement gérées par les Communes (plaidoyer de la SC) et les aires/ espaces à gestion communautaire.
- Création et opérationnalisation d'une Commission sur la décentralisation au niveau du Mouvement ROHY (composée par SAHA et autres OSC). Le plan d'action de cette commission prévoit de partager entre OSC les expériences en matière de décentralisation (y compris les expériences autour des SLC en vue de sa mise à l'échelle et son institutionnalisation), formuler des propositions à l'endroit du gouvernement par rapport aux statuts des chefs de fokontany, à l'élection des Chefs de Région, et à la Structuration du dialogue entre la SC et les ministères dont MEF, MID et les Sectoriels sur le processus budgétaire à chaque niveau (central, régional, communal),
- Information/échange entre les PTF (y compris la Banque Mondiale et l'UE) et les OSC au sein du Mouvement ROHY œuvrant sur la transparence budgétaire et décentralisation, y compris ONG SAHA/CIMSI (participation), autour de la mise en œuvre de la réforme sur la Dotation CSB (décret n° 2019-2117 définissant le mécanisme de gestion des crédits destinés aux Centres de Santé de Base placés sous la tutelle du Ministère de la Santé Publique). Ce qui impliquait au niveau de CIMSI l'accès des informations à jour sur ce processus (contact établi avec le Task force de cette réforme) et préparation des CSB et Communes partenaires dans son application concrète sur terrain
- Participation de ONG SAHA à travers un collectif d'OSC au sein du Mouvement ROHY pour le suivi de la transparence et de la redevabilité autour de la gestion des ressources et des fonds pour la lutte contre le COVID-19. Les Communes d'intervention de CIMSI pourront être des sites d'observation.
- Avec GPSA : Participation active de l'équipe CIMSI dans la formulation du nouveau Projet de ONG SAHA (GPSA 2- santé) à financer par le Banque mondiale/GPSA, en alimentant le processus d'élaboration du document de projet par les connaissances et acquis de CIMSI, en perspective de la valorisation dans le secteur santé des SLC et des autres instances de concertation au sein des communes
- Avec IIPET- UNESCO (Institut International pour la Planification de l'éducation) et ONG SAHA : conduite (en cours) d'une étude-recherche conjointe sur le « Gouvernement ouvert dans l'éducation : retours d'expérience », prenant comme étude cas les expériences au niveau de 2 communes d'intervention de

CIMSI. ONG SAHA dispose des résultats intermédiaires et CIMSI compte bien les considérer pour la planification du second semestre 2020.

**c) Les institutions de redevabilité de l'État**

**Renforcement de l'implication des Districts :**

Le projet a constaté que certains Maires ne donnent pas suffisamment d'importance à la SLC mise en place au niveau de la commune. Aucune loi contraint les Maires à consulter au préalable la SLC dans le processus de prise de décision. Ces Maires considèrent la SLC comme une structure qui dérange, espion et budgétivore, ce qui explique leur faible motivation à convoquer les réunions de la SLC.

Le budget de fonctionnement des Structures Locales de Concertation n'est pas nécessairement un gros montant. Les dépenses sont essentiellement constituées de l'achat des fournitures et matériels nécessaires lors des réunions, par exemple : registre, cahier, stylo, marker, papier blanc, emballage, colle pour l'affichage public des procès-verbaux de réunion. La tenue d'une collation collective ou « pause-café » peut également être utile, ainsi que le paiement de frais de déplacement pour les participants, selon les possibilités, et conformément à ce qui a été convenu au niveau de chaque commune et entre les membres de la Structure Locale de Concertation.

Il convient d'observer qu'il n'est pas indispensable de payer des indemnités aux participants aux réunions de la Structure Locale de Concertation. C'est pourquoi la sensibilisation et la facilitation faite par les responsables communaux et responsables au niveau des Fokontany lors de la mise en place des collèges est primordiale afin de clarifier à l'avance les principes directeurs observés dans cette structure.

Après réflexion entre le projet et le ONCD/ MID, le District a été identifié comme la structure qui doit collaborer avec les Communes dans une optique de pérennisation des SLC. De ce fait, il est important d'impliquer et de donner plus de responsabilité au Chef de district et son équipe dans l'accompagnement des Maires et des Communes en matière de valorisation de la SLC et de leur opérationnalisation. Par ailleurs, les Maires et les communes peuvent trouver leur intérêt à pérenniser les SLC par rapport au potentiel d'accroissement de la participation citoyenne dans les initiatives communales d'une part, et d'autre part par rapport à l'identification des priorités de la population en vue de l'élaboration du budget/ plan d'action communal.

Le District, étant une structure pérenne et en collaboration directe avec les communes (toutes les décisions importantes au niveau des communes passent à leur niveau), peut disposer d'un moyen de pression directe ou indirecte pour que les Communes valorisent les SLCs en vue de la promotion de la redevabilité, de la transparence et de la participation inclusive des parties prenantes. Le District peut également demander plus d'informations auprès des Maires sur certaines décisions/ actes n'ayant pas fait l'objet de concertation au préalable au niveau de la SLC par le biais du contrôle de légalité.

Compte tenu de ce rôle du District dans le cadre de sa collaboration et de son accompagnement auprès des Communes, le projet a procédé à l'information auprès du district de la situation des SLC auprès des communes d'intervention du projet. Le processus de renforcement et l'accompagnement du District au bénéfice des communes en matière d'opérationnalisation de la SLC est en continu.

**d) Renforcement des capacités des bénéficiaires directs du projet et des parties prenantes clés:**

- Bureau Exécutif et Conseil Communal :

Le contexte de l'année 2020 est marqué par l'arrivée des maires et des conseillers communaux nouvellement élus suite à l'élection communale dont plus de 60 % des maires sont « nouveaux ». Le projet a effectué des visites de courtoisie et des séances de présentation du projet auprès des responsables communaux. Ainsi, l'équipe du projet a pu partager directement avec ces acteurs les principes clés et les acquis du projet au niveau de la commune. Les échanges avec ces acteurs ont permis également de détecter une carence ou même une absence dans quelques communes au niveau de la passation de service entre le nouveau et le Maire sortant et que le sujet autour de la SLC a été faiblement abordé. De ce fait, ce sont les copies des documents archivés au niveau du projet qui sont octroyés aux Maires pour être valorisés. En outre, toutes les communes sont toujours prêtes à s'engager dans le partenariat avec le projet.

Le projet a accompagné le BE dans la mise à jour des membres des SLC suite aux élections de nouveaux maires et des CC. Pour les nouveaux maires, le processus de renouvellement des membres de la SLC a été précédé par une réintroduction et ré-explication de la SLC à partir du Décret n°2015 – 957 et du guide élaboré par le projet présentant les informations basiques sur la SLC : la constitution, la nomination des membres, les missions et l'opérationnalisation. Environ 80% des Maires ont opté pour le non-renouvellement des membres de la SLC autre que les représentants du BE et du CC ; en argumentant que la non reconduction des anciens membres pourraient être mal vue par les citoyens. Pour ceux qui ont souhaité mettre à jour les membres de la SLC ont argumenté la nécessité d'ajouter des collègues qui n'étaient pas encore représentés ou sur le manque de représentativité des citoyens au sein de la SLC. Les périodes de confinement ont engendré un peu de retard sur le processus de renouvellement des membres de la SLC car la commune n'a pas fonctionné normalement. Le processus reste en cours pour la plupart des Communes étant donné que les documents sont encore à envoyer pour contrôle de légalité au niveau du district.

Un guide sur les mécanismes de redevabilité sociale et la transparence budgétaire a été conçu et partagé avec les 46 communes depuis l'année dernière. Les BE (Maire et TC) ont déjà fait une expérience sur son utilisation leur permettant de présenter la gestion financière de la commune durant les réunions des SLC. Cette année, le même exercice a été réalisé pour la présentation du compte administratif de 2019 et du budget communal 2020. Pour les communes ayant pu réaliser l'AG SLC, la plupart des communes n'a pas eu de problème pour le rapportage budgétaire étant donné que les trésoriers comptables n'ont pas été remplacés dans la majorité des cas. L'exercice concernant la transparence et la redevabilité par l'intermédiaire du rapport du CA a intéressé les nouveaux Maires. L'explication du mécanisme de redevabilité (qui devrait être vécu au niveau des communes), ainsi que les modalités d'utilisation du dispositif SLC ont été réalisés pendant cet exercice. Les Maires ont compris ce que le projet veut en venir par rapport à l'accompagnement qu'il apporte au bénéfice des communes. Le rapport réalisé par le BE a intéressé également les citoyens. Ce constat s'illustre par l'augmentation du nombre de prise de parole, des personnes qui posent des questions à l'endroit du BE. Quelques citoyens ont fait des remarques sur le pourquoi de la non réalisation de ce genre de rapport qu'au mois de juin, d'autres mentionnent que le niveau assez bas du taux de recouvrement fiscal est faible car la commune ne le réalise pas à la bonne période.

Un accompagnement sur la mobilisation des ressources a été effectué par le projet afin : d'améliorer les recettes fiscales et parafiscales au niveau des communes, d'augmenter la capacité d'investissement des communes et d'améliorer la capacité des communes à apporter des réponses par rapport aux priorités évoquées par les citoyens et la SLC. Les étapes d'accompagnement partent du diagnostic simplifié des ressources (exploités, non exploités), suivis d'une analyse de la chaîne fiscale et des goulots d'étranglement, puis l'élaboration et l'accompagnement dans la mise en œuvre de stratégie et plan d'action pour la mobilisation des ressources au sein de la SLC.

Dans certaines communes, le taux de recouvrement vient du fait que les citoyens ne se sont pas habitués de s'acquitter de leur devoir fiscal. Ce sont les propriétaires de bœufs qui payent leurs impôts chaque année par obligations car pour pouvoir régulariser leurs papiers à la Mairie, ils doivent avant tout payer leurs impôts. A la base de cette carence aussi se trouve l'incapacité de la commune à mettre à jour les données fiscales qui bloquent la sortie des rôles pendant des années successives. A côté de cela, le problème de moyens et ressources pour la saisie et l'impression des rôles subsistent. Dans d'autres cas, le choix de ne pas assurer le recouvrement est un choix délibéré de la part du Maire compte tenu de la parole qu'il a donné lors de sa propagande politique. Ainsi, la

sensibilisation, l'information-communication, l'éducation civique autour de la thématique de la fiscalité locale/mobilisation des ressources devient un besoin. Cette action devrait aller de pair avec l'application de la transparence, de la redevabilité et de la participation dans la définition des investissements communaux. Concernant la mobilisation des ressources, mis à part les soucis d'ordre matériel, un problème technique subsiste par rapport à la non maîtrise par le staff communal de la technique de base au niveau des différentes étapes du processus de recouvrement fiscal. Enfin, certaines communes ne disposent des ressources financières pour payer les agents recenseurs, les prestataires qui assurent la saisie, les frais liés aux impressions, et les agents de recouvrement. D'autres communes sont bloquées par l'absence des compétences mobilisables : absence de régisseurs, percepteurs dans un contexte où les Chefs Fkt ne jouent pas la transparence sur le recouvrement fait au niveau de la base, et sur le volume qui devrait être versé au niveau de la commune. En général, le faible taux de recouvrement au niveau des communes tourne autour de ces problèmes et qui alimentent les débats au niveau de la SLC. Ces éléments de problèmes se trouvent à la base des solutions proposées au niveau de la SLC.

- Structures Locales de Concertation

#### **Accompagnement des ND par rapport à ses rôles / fonctions**

La SLC est une structure locale dont la logique de création est inspirée par un processus par le bas, où la constitution se fait à partir de plusieurs collègues. Le Maire assure la présidence de la SLC, et dans la plupart des cas, sa mobilisation et la réunion des SLC dépendent de la disponibilité et des besoins du Maire. Quand le Maire ne convoque pas une réunion, aucune réunion n'a lieu pour toute une année. C'est le Maire également qui définit les thématiques à discuter au sein de la SLC. Par conséquent, le fonctionnement ou non de la SLC dépend de la volonté du Maire à donner une importance à cette structure, et dépend également de la capacité du Maire à l'utiliser lors des concertations à l'échelle communale. Dans la logique de réduire cette dépendance, le « Noyau Dur » a été mis en place, à l'intérieur duquel un représentant de chaque collège de la SLC est représenté.

Les missions du ND consiste à animer et diriger la réunion de la SLC, représenter et apporter les propositions émanant de la SLC au niveau des différents interlocuteurs : Maires, CC, services techniques. Le ND cherche également à convaincre, négocier en vue de la prise en compte des propositions/recommandations de la SLC.

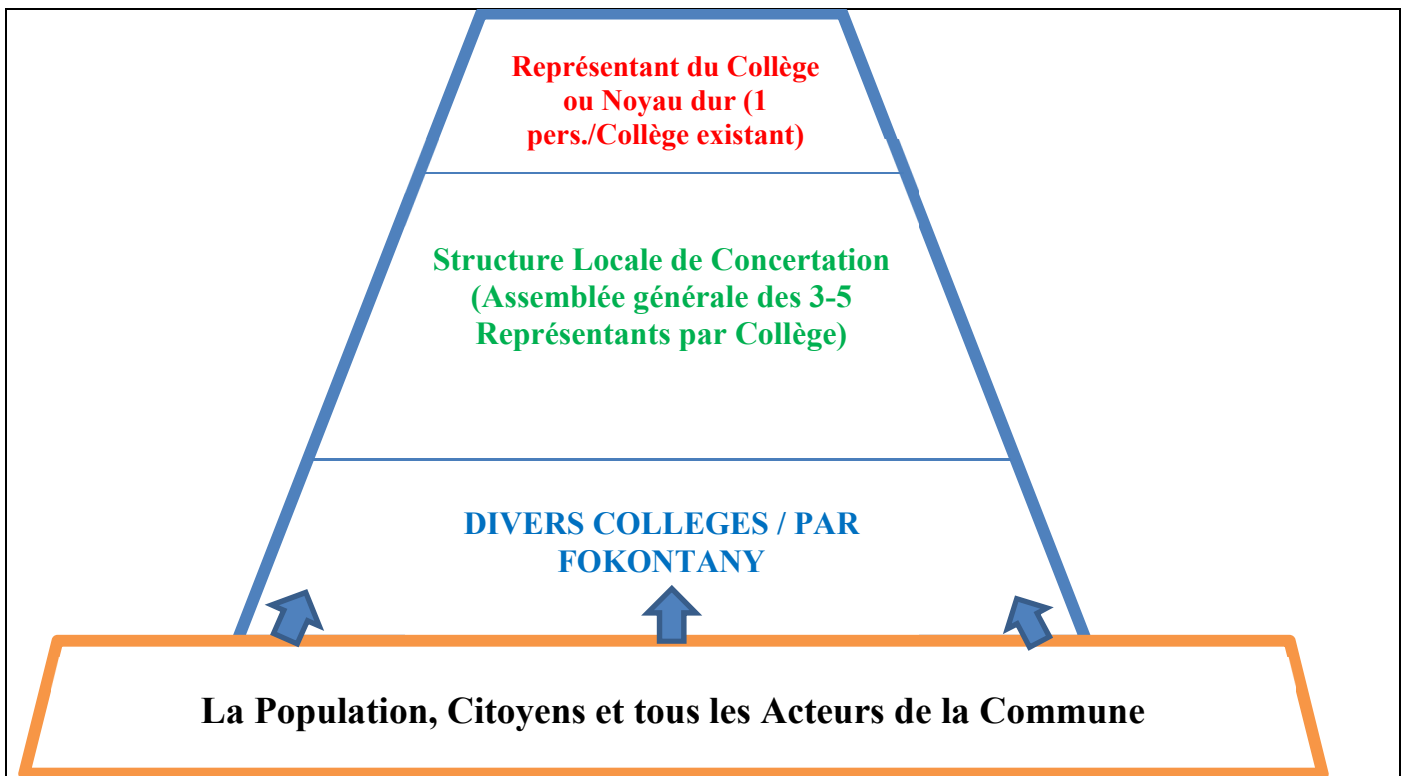
Pour permettre au noyau dur d'assurer ces fonctions, les membres au sein du ND ont déjà bénéficié de renforcement de capacités sur plusieurs thématiques en 2019 leur permettant d'assurer leur rôle tout au long de la période où ils sont en activité : leadership, animation et modération de réunions, négociation et technique de persuasion et interpellation, technique simplifiée de priorisation, technique de reporting et de rédaction de procès-verbal par rapport aux propositions/recommandations, technique de suivi et de mise en œuvre d'une proposition/recommandation.

Il a été constaté cette année que les membres des ND n'ont pas sensiblement changé. Certains d'entre eux ont pu animer et conduire une AG pour une deuxième voire troisième fois. De ce fait, la méthode utilisée pour le renforcement des capacités des ND s'appuie fortement sur le renforcement dans l'action. En général, ce sont les personnes qui disposent d'une capacité assez avancée qui composent le ND et que la conduite de réunion et la prise de note ne sont plus nouvelles pour ces personnes-là. Par exemple, les chefs FKT ont déjà des expériences en matière d'animation de réunion. Il est à noter que les membres du ND assurent un travail collectif pendant l'AG. Ils s'interagissent dans l'animation selon les différentes thématiques.

Dans le contexte du désengagement du projet, les activités à vocation de renforcer les membres du ND seront poursuivies dans le but de rendre fonctionnelle les SLC.

Le schéma ci-après décrit les structures faisant généralement fonctionner la SLC :





#### **Appui à la tenue des AG SLC**

De manière générale, la SLC se réunit deux ou trois fois dans l'année en moyenne dans les communes d'intervention du projet si l'on se réfère à leur plan d'actions. Les réunions extraordinaires ne sont pas toutefois prédéfinies et peuvent se réaliser en fonction des besoins.

L'AG est une opportunité réelle qui permet aux acteurs communaux de vivre la participation, la transparence et la redevabilité. Mais ces réunions offrent également la possibilité d'aider les dirigeants communaux à prendre une décision éclairée et précédée par des séries et réflexions et de débats autour des préoccupations ou des choses assez floues au sein de la commune. Ainsi, c'est une opportunité par excellence à la SLC d'apporter ses propositions/recommandations d'amélioration.

La tenue des AG de la SLC demande une préparation par le BE (rapport CA et budget, élaboration de budget, définition des priorités, bilan) ainsi qu'une préparation de la part des Noyaux Durs qui ont pour fonctions d'assurer l'animation et la conduite des AG. Compte tenu de l'importance des AG et de leur rôle dans le processus, le projet CIMS I a apporté un appui conseil et un appui technique au niveau des BE, des Noyaux Durs pour que ces moments forts d'AG (deux ou trois fois dans l'année) puissent apporter les résultats escomptés.

La première AG s'est déroulée lors du premier semestre au niveau d'environ 60 % des communes. Les ordres du jour concernent principalement : le partage des acquis des SLC, l'introduction des nouveaux membres, le suivi des améliorations issues des évaluations citoyennes, le rapportage par le BE de la gestion financière de l'exercice précédent et la communication du budget de l'année en cours. Il est à remarquer que c'est au cours de cette première réunion que le débat sur la mobilisation des ressources a été engagé.

#### **Accompagnement/ Coaching des Communes par rapport aux plans d'action (réunions, thématiques) des SLC :**

Dans le cadre de la pérennisation des actions des SLC, il est recommandé aux communes de prendre en charge progressivement les dépenses liées à l'organisation de la réunion de la SLC. L'existence d'une ligne budgétaire spécifique pour la SLC dans le budget communal est une solution permettant de rendre possible cette initiative. De manière générale, peu de communes ont intégré le fonctionnement de la SLC dans leur budget. Cette situation s'explique par le fait que c'est surtout l'équipe des nouveaux Maires qui ont élaboré le budget et non pas l'ancien staff qui connaissait la structure. Certaines communes ont accepté de rectifier le budget pour pouvoir y intégrer le fonctionnement de la SLC. A remarquer que le fonctionnement de la SLC ne nécessite pas une ligne budgétaire conséquente. Certaines communes, compte tenu de leur vulnérabilité ont refusé de l'intégrer. En général, le

comportement de la commune s'explique par deux raisons : l'existence du projet (qui assure à leur place pour le moment), la faible prise de conscience sur la pertinence de la SLC dans la vie communale. Depuis l'année dernière certaines communes dont Masindray, Tsiafahy, Sahaniivotry et Mahavelona, ont l'habitude de prendre en charge leurs SLC pendant les AG ordinaires.

Compte tenu de ces différentes raisons, le projet entend poursuivre l'accompagnement et le coaching de la SLC pour permettre d'apporter les ajustements nécessaires notamment pour faire face au contexte d'alternance politique au niveau des communes mais également pour faire face à l'enjeu de l'opérationnalisation de manière durable de la SLC au niveau des communes.

## **e) Apprentissage adaptatif interne**

### **Analyses du processus d'évaluation citoyenne**

#### **Les facteurs de réussite**

- L'engagement des premiers responsables de l'exécutif ou les Maires, qui s'engagent en personne mais le plus souvent délèguent les tâches de mobilisation à leurs adjoints, ou à des agents de développement communal (membre du BE)
- Les compétences des OSC facilitatrices : rôle de mobilisation, d'introduction du sujet relatif à l'évaluation, et capacité à collaborer avec les bonnes personnes relais au sein du noyau dur des SLC,
- La complémentarité opérationnelle entre les Accompagnateurs de proximité engagés par le projet et OSC facilitatrices sous la gestion administrative du réseau RTRSM
- La mobilisation d'OSC facilitatrices locales connaissant le milieu, et ayant d'autres intérêts à intervenir dans les communes. Ces OSC se sont mobilisées en leur âme et conscience à transmettre les documents de l'évaluation aux maires nouvellement élus, même si leurs mandats se sont déjà expirés. D'autres facteurs très appréciés aussi sont la ponctualité, la présence sur terrain des accompagnateurs et facilitateurs, qui sont interprétés comme des marques de respect, ce qui engendre le gain de confiance des acteurs,
- La mise à disposition des plans de redressement comprenant les détails des actions et les besoins en ressources a été sentie positivement par les Maires comme étant très utile pour eux dans la planification et budgétisation communale,

#### **Les facteurs d'échec**

- La faiblesse de la culture de l'évaluation au niveau des élus, des responsables communaux et des responsables des services techniques, la peur des citoyens/ usagers de parler directement ou hena-maso, la confusion entre dialogue constructif et critiques négatives, la tendance des responsables à monopoliser la parole ou à se justifier, l'exploitation des usagers des séances de face à face pour exprimer manifestement leur ras le bol à l'endroit des responsables,
- La démobilitation des chefs de fokontany dans le processus, pour qui les Maires n'ont pas d'emprise,
- L'existence de conflits latents entre les usagers et les prestataires de service, ou de pratiques douteuses au niveau des services, est devenu un frein à la participation des prestataires de service dans les séances d'auto-évaluation ou de face à face. Ce qui empêche l'aboutissement à des résultats bien concertés
- Maîtrise de la démarche et de l'accompagnement des réflexions difficiles, formation nécessitant plus de temps pour certaines OSC facilitatrices. Parfois, les agents envoyés sur terrain n'ont pas du tout l'expérience de facilitation alors que les responsables des OSC maîtrisent le travail,

- La gestion administrative et la procédure à suivre vis-à-vis de RTRSM sont assez lourdes selon certaines OSC facilitatrices engagées, notamment dans la fourniture des scans et photocopies des pièces justificatives de dépenses qui coutent chers par rapport au budget alloué au mandat.

### Quelles leçons tirées de l'accompagnement du processus ?

- ☞ Le succès du processus repose sur la qualité de l'accompagnateur et facilitateur, que ce soit externe ou les personnes relais en interne (dans le cas CIMSI, des représentants des noyaux durs), ayant les compétences minimums en évaluation citoyenne (compétences, acceptabilité, disponibilité). Dans certaines communes, des personnes employées par d'autres services techniques (secteur non évalué) deviennent des facilitateurs locaux de la société civile pour le service ciblé. D'où l'importance de créer des points focaux locaux pour le suivi et l'évaluation par les citoyens des services communaux
- ☞ L'accompagnement de la société civile locale au niveau des communes devrait être poursuivi pour qu'elle devienne une force qui demande la transparence et la redevabilité au niveau des collèges et des SLC.
- ☞ Pour la mise à l'échelle, il est possible de renforcer les plateformes régionales ou district d'OSC acquises à la méthode d'évaluation citoyenne. On ne forme pas de vrais accompagnateurs avec une seule série d'action sur terrain, il faudra cultiver cette capacité dans le moyen terme. Des OSC ont reconnu que leurs expériences avec CIMSI leur ont aidé ou ont contribué positivement à l'image de leurs OSC vis-à-vis des autres acteurs. CIMSI peut dans ce sens développer des outils de formation plus ludique (genre outil animé, vidéo),
- ☞ Il faut trouver un judicieux équilibre entre le volume des ressources à allouer aux OSC et les exigences en matière de reporting (parfois, le rapport ressemble à une capitalisation alors que le temps alloué ne le permet pas) et de pièces justificatives (dépenses en photocopies/ scans). La recommandation est de simplifier le canevas de rapport pour les OSC qui font ce travail.

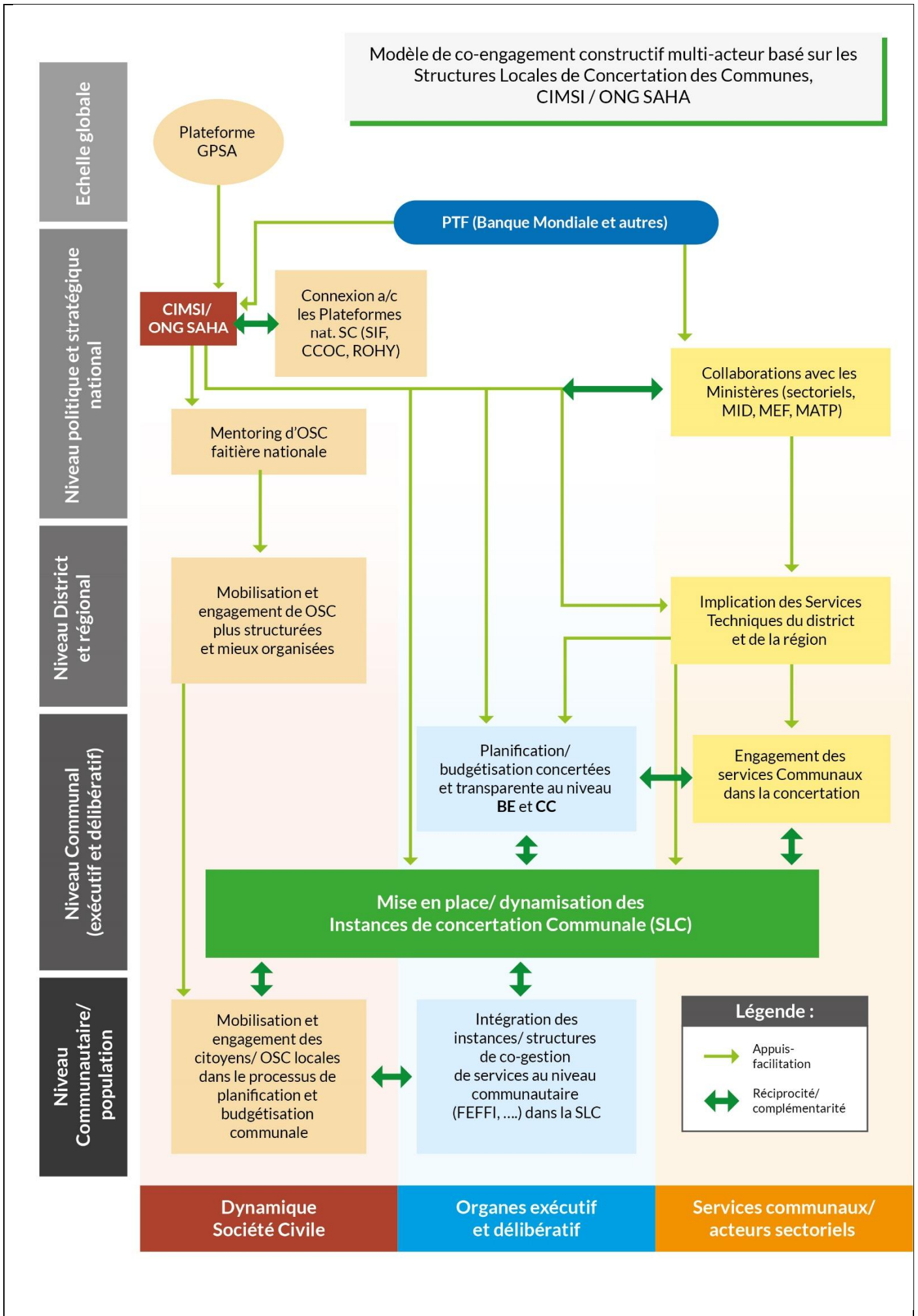
### Analyses sur les SLC

L'analyse de l'équipe de CIMSI a relevé les points de faiblesse ou à améliorer ci-après :

- Les collèges manquent de représentativité des communautés. Lors de l'expérience en Budget Participatif, les « fora » dans les Fokontany mobilisent des membres des communautés qui participent sur la base de volontariat. Les participants aux fora élisent ensuite les délégués qui vont porter leurs voix au sein du forum de délégués au niveau de la Commune. Dans le cas des SLC, les collèges sont constitués par des citoyens représentants des catégories de personnes pas forcément issues du même village/ hameau ou Fokontany. Du coup, il s'avère difficile pour ces citoyens de se mettre ensemble pour discuter et de formuler des propositions sur des sujets communs à cause de la dispersion géographique trop grande, mais aussi parfois les enjeux communautaires ne sont pas les mêmes d'un village à un autre. Ce constat a amené CIMSI à **orienter l'accompagnement pour donner plus de considérations aux débats des collèges à l'échelle de Fokontany. Les résultats de ces débats seront par la suite synthétisés à travers les fiches de consultation et serviront de base de discussions lors de la réunion de la SLC.**
- La mobilisation des représentants des services techniques sectoriels (santé, éducation, sécurité,...) est relativement faible dans les réunions communales des SLC pour diverses raisons. Une raison qu'on peut citer est le manque d'intérêt vis-à-vis de la SLC, soit parce que les rôles des SLC ne sont pas bien compris, soit que les débats dans les SLC ne sont pas appréciés positivement par ces fonctionnaires. En effet, la Commune les fait déjà réunir de manière presque systématique mensuellement pour communiquer et discuter l'application des directives et des orientations communiquées et débattues au cours des réunions mensuelles à l'échelle du District auxquelles ils ont participé. La participation des services techniques à ces réunions mensuelles est obligatoire, et ils ont l'opportunité de discuter de certains enjeux communaux. Si les débats des SLC n'apportent pas de nouvelles idées ou des informations additionnelles, ils n'y trouveraient plus d'intérêt à y participer. La suggestion de la part du Projet était donc **d'inciter les Maires et BE de déterminer comment ils pourraient éventuellement trouver une combinaison entre la réunion semestrielle des SLC (qui incluent d'autres représentants d'acteurs comme les OSC et les citoyens) et les réunions mensuelles avec les services techniques.** Cette combinaison devrait être vue à la fois sous l'angle organisationnel et de contenus.

- Les réunions des SLC sera l'opportunité pour la Commune de coordonner à son niveau tout ce qui se discute déjà au sein des instances de cogestion ou de concertation dans des divers secteurs sociaux ou environnementaux (comités scolaires ou FEEFI, comité communal de développement de la santé, comité de gestion environnemental ou de l'eau, etc). il y a lieu donc de **renforcer les liens et les connexions entre SLC (niveau communal) et FEEFI (secteur éducation), COGE/CCDS (secteur santé), et promouvoir des débats thématiques au sein des SLC. Les suivis des services communaux santé et éducation par les citoyens seraient mieux ancrés en commençant par le niveau école ou CSB avant de consolider au niveau communal. Les outils de redevabilité sociale introduits par le projet contribuent à soutenir ces liens et de les rendre durable.**
- Tous les Chefs de Fokontany sont membres d'office dans le SLC (selon le décret SLC), et ils sont potentiellement des représentants des communautés parce qu'ils ont été proposés à ce titre par voie d'élection communautaire à la base. Un décret de la décentralisation/ déconcentration en vigueur indique que c'est le Chef de District qui les nomme (sur la base d'une liste de trois noms proposés par les Communautés), et du coup, les Chefs de Fokontany deviennent statutairement des Représentants de l'Etat (sous l'autorité des Chefs de Districts). Sous la supervision et la directive des Districts, les rôles de ces Chefs Fokontany deviennent de plus en plus axés sur la gestion des affaires administratives courantes ou d'urgence (à titre d'exemples : perception de certains impôts locaux partagés, états civils, communication des directives ministérielles, gestion d'une épidémie, ...) au détriment de leur rôle de responsable du développement communautaire. Dans la réalité, on a relevé que les Maires et les Bureaux exécutifs ont des difficultés à mobiliser ces Chefs de Fokontany autour des actions qu'ils entreprennent à cause de leur attachement administratif et financier auprès du District. Même si certains Maires arrivent à valoriser les Chefs de Fokontany pour les actions qu'ils initient grâce à des arrangements internes (la Commune leur paie des indemnités supplémentaires), il existe des cas où des enjeux de politique politicienne prennent le dessus (couleur politique du Maire différente de celle du parti au pouvoir) sous l'agissement des Chefs de District qui sont obligés de défendre la position des tenants du pouvoir. **Ceci a amené le CIMSI à travers ONG SAHA à s'associer avec le Mouvement ROHY pour plaider pour que les statuts des chefs fokontany soient modifiés afin qu'ils puissent être mieux au service du développement communal.**
- Le décret sur la SLC mentionne dans l'une de ses clauses le caractère bénévole de la participation des citoyens dans les réunions de SLC. Certains acteurs ont soulevé la contradiction entre cette clause et le fait de demander aux responsables communaux de pourvoir un budget pour le fonctionnement de la SLC. En effet, sans une sorte de prise en charge par la Commune de ces certaines menues dépenses telles que le repas ou la pause, ou une valorisation des frais de déplacement des participants, il y a le risque que les membres actifs des SLC soient limités aux personnes habitant à proximité des Chefs-lieux des Communes, et que les catégories de vulnérables qui vivent de leurs salariats journaliers ne soient pas attirés à participer aux réunions, même si la fréquence des réunions n'est pas très élevée. A moyen terme, il y a le risque que les participants ne se réunissent plus du tout. **La révision de certaines clauses dans le décret SLC actuel devrait prendre en compte et traiter cette dimension bénévolat afin de prévenir des interprétations contradictoires.**
- Un autre point est celui d'assurer et de montrer l'importance des SLC en identifiant des points d'entrée au niveau des projets et programmes sectoriels, notamment dans les projets de la BM et d'autres organisations de coopération. La participation citoyenne et la consultation de la population locale pourrait se faire à travers les SLC.

Le modèle promu par CIMSI est montré par le schéma ci-après (avec les commentaires dans la note de capitalisation jointe)



### 3.3 Comment les données sont-elles générées pour la redevabilité sociale ? Comment elles ont été utilisées et par qui?

#### **Des effets à court terme sur la gouvernance locale :**

- Certaines améliorations de la qualité et de l'accès aux services :
  - des réponses de l'exécutif communal suite aux priorisations faites par l'EC
  - des suites de la part des services techniques sur la base des résultats de l'EC
- Clarification aux yeux de la population et des citoyens des rôles et responsabilités de chacun
- Meilleure implication des citoyens dans la vie et les affaires communales
- Expression des plaintes des usagers habituellement ou longtemps étouffées (l'évaluation citoyenne se complète avec les autres mécanismes de gestion de plaintes)
- L'évaluation citoyenne des services est une porte d'entrée pour engager les gouvernants et les Services Techniques dans la mise en application de la redevabilité sociale.
- L'engagement direct des citoyens dans le processus d'évaluation citoyenne et dans les réunions de SLC a suffi pour faire bouger les Responsables concernés pour changer certaines mauvaises habitudes ou pratiques des prestataires de services.

### 3.4 Quelles preuves avez-vous trouvé sur la possibilité et la probabilité de prendre l'intervention pour une mise à l'échelle? S'il vous plaît réfléchir sur ce qui suit:

#### **a) Les retombées éventuelles de l'intervention :**

#### ***Les partenariats avec les Institutions et les Services déconcentrés de l'Etat pour l'échange d'information et l'institutionnalisation***

L'action du projet comprend la mise en œuvre de partenariats différenciés avec les acteurs de la décentralisation et de la déconcentration dont le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, le Ministère des Finances et les Directions Régionales du Budget, les Ministères sectoriels concernés (Santé, Education Foncier) et leurs démembrements au niveau District et Communal. Cela permet de remonter les expériences du terrain et d'élaborer et coproduire des outils et des méthodes tenant en compte ces réalités. Le projet est en sorte utilisé comme un espace d'expérimentation pouvant alimenter les réflexions au niveau de la mise en œuvre de la décentralisation.

#### **b) Potentialité d'institutionnalisation et / ou d'intensification des pratiques de redevabilité sociale promues par le projet** (Potentiel et intérêt des partenaires gouvernementaux ou d'autres parties prenantes, y compris la société civile, à adopter de nouvelles pratiques)

#### **Pérennisation/ institutionnalisation des SLC, quelles possibilités ?**

L'appropriation de leur SLC par tous les acteurs locaux (contraire de l'approche projet) suit un processus continu et itératif contribuant progressivement à une meilleure visibilité des rôles et des services fournis par la SLC. L'accompagnement des acteurs communaux et de la SLC gagne en efficacité en traitant des thématiques cruciales ou étant des portes d'entrée diversifiées, en veillant à l'approche systémique.

- Intensifier la communication autour des mécanismes de transparence et de redevabilité véhiculés par le projet (entre autres pour promouvoir une compréhension partagée des concepts et principes, mécanismes à mettre en place, et partager la chaîne de redevabilité de chaque secteur suivi, et enfin pour favoriser les collaborations au niveau terrain). La réunion des SLC semble difficile à organiser pour diverses raisons, mais une des raisons essentielles est l'absence de demandes des parties prenantes pour les réunions de SLC. C'est pourquoi il est important de *démarrer sur l'appropriation par les acteurs des valeurs de la concertation et de dialogue.*
- Valoriser les mécanismes de rapportage et de concertation déjà existants pour les réunions de SLC, notamment les réunions Mensuelles des Maires avec les services techniques communaux, qui sont déjà institutionnalisés, obligatoires et sans prises en charge. Il y aurait une possibilité à ce que certaines de ces réunions mensuelles (à chaque trimestre par exemple) soient élargies aux représentants de la société civile,

et les ordres du jour soient adaptés à une réunion de concertation, pour qu'elles deviennent très similaires aux réunions de SLC,

- Améliorer la mobilisation des ressources au niveau de la Commune, et encourager la prise de responsabilité directe de la commune pour la mobilisation des SLC. En effet, une grande proportion des demandes/requêtes des usagers concerne des infrastructures et équipements, dont la satisfaction requiert des moyens financiers, humains et matériels dont les communes ne disposent pas encore. Le projet doit donc continuer à intégrer comme une composante essentielle de son accompagnement l'appui à la mobilisation des ressources (notamment financières, humaines)
- Renforcer le rôle du district à mieux intégrer l'accompagnement des communes pas seulement dans l'incitation à la mise en place des SLC, mais aussi pour la valorisation des SLC par les communes et les services techniques déconcentrés de l'Etat. Par ailleurs, l'équipe du district a un rôle à jouer en tant que représentant de l'Etat par rapport à la gestion des informations/ dossiers et données (stratégiques, techniques, finances publiques, etc) de l'administration publique
- Renforcer la remontée d'information vers le niveau régional sectoriel et les services déconcentrés du district en vue de mieux harmoniser et rendre plus cohérentes les actions (transversales et sectorielles), et pour un meilleur accès aux informations relatives à la mobilisation des ressources via les ministères. Il est également nécessaire qu'il y ait un message fort de la part des ministères transversaux et sectoriels pour la valorisation des SLC, y inclus leur valorisation pour l'évaluation citoyenne, afin de mieux mobiliser les services techniques au niveau communal.
- Valoriser des partenariats avec d'autres Projets/ programmes intéressés par les potentialités des SLC. Les échanges avec les autres intervenants, partenaires techniques et financiers actifs dans le domaine de la décentralisation ou dans la circonscription des communes appuyées par le projet fonctionne comme un effet de levier par rapport à l'impact des activités entreprises. Ceci permet également de mutualiser les expériences et de faire valoir la complémentarité afin que les acteurs locaux/ communaux perçoivent l'utilité et la pertinence de leurs SLC.
- Capitaliser les expériences autour de la SLC, en vue d'élaborer **un nouveau guide harmonisé** à l'échelle nationale, en impliquant les Ministères concernés et leurs ramifications au niveau déconcentré. Depuis la fin 2020 et se poursuivant en 2021, un processus de collecte d'information conjoint entre CIMSI et DACTD/ ODDL a permis de remplir **88 fiches de capitalisation de SLC auprès de total de 88 communes**, dont 49 fiches remplies par l'équipe du MID, 30 fiches par CIMSI, 6 fiches par l'ONG HAONA SOA et 03 fiches par ONG LALANA. Par ailleurs **20 RE ou Chefs de District** de différentes régions ou leurs adjoints ont été approchés et ont rempli les fiches de capitalisation, **08 ONG/PTF** (ONG SAHA, KOBABY, WSUP, WTAER AID, CRS, RANO WASH, ONG LALANA, ONG HAONA SOA) ont également contribué au remplissage des fiches leur concernant. CIMSI est chargé d'élaborer le Guide SLC intégrant ces capitalisations. Il appartient au MID d'organiser l'atelier national de validation du Guide une fois élaboré et validé techniquement.

### 3.5 Comment une analyse de l'égalité des sexes a-t-elle été appliquée et intégrée dans le projet?

Depuis le début du projet, l'inclusivité et la participation permettant d'intégrer concrètement et de façon significative la voix de tous ont été considérés dans les collèges et les membres des SLCs. Durant cette période, le processus de mobilisation des ressources locales a pris en compte l'existence d'un groupe spécifique composé par des personnes vulnérables par leur intégration au sein des espaces de concertation et de débat, la prise en compte de leur suggestion au niveau de la SLC, et le suivi de décisions prises pouvant impacter leur vie en matière de mobilisation de ressources. Ils sont incités à contribuer tout au long du processus et des différentes étapes de la mobilisation des ressources locales. A défaut, ils subissent les décisions prises en leur absence.

A titre d'aperçu, voici la statistique des participations Hommes- Femmes dans le processus d'évaluation citoyenne dans les 46 communes :

Pour l'évaluation par les collèges SLC :



	Total nombre participants	Hommes	Femmes
Pour 43 communes	1187	748	439
%		63%	37%
Moyenne par commune	27,6	17,40	10,21

Pour l'élaboration des plans d'amélioration (conjoint) de services

	Total nombre participants		Hommes	Femmes
Pour 37 communes	784		534	250
%			68,1	31,9
Moyenne par commune	21,2		14,4	6,8

**3.6 Suivi, évaluation et apprentissage (SEA). (a) De quelle manière le système SEA a-t-il aidé le projet à ajuster son cours et à apporter des améliorations au cours de la dernière année? (b) Jalons. Veuillez-vous reporter à la lettre de décaissement - Annexe 4 et évaluer la réalisation des étapes clés du projet pour l'année écoulée telles que définies dans le document.**

a. **SEA** : CIMSI possède un système de planification, de suivi et d'évaluation composé d'actions et d'activités programmées et menées régulièrement. Ce système permet d'apporter au cours de la mise en œuvre du projet des corrections et des réorientations pertinentes pour la réalisation des activités et dans l'atteinte des objectifs relatifs aux indicateurs objectivement vérifiables.

Le processus de suivi évaluation et apprentissage du projet CIMSI se départage en 5 catégories : (1) planification, (2) suivi, (3) apprentissage, (4) rapportage et (5) évaluation.

- **Planification**

Le PTBA ou Plan de Travail Budgétisé Annuel sur la base duquel le projet et ses partenaires fonctionnent actuellement, couvre l'année 2020 et les 3 premiers mois de 2021. Ce plan contient les objectifs spécifiques à atteindre jusqu'à la fin du projet, les détails des activités à entreprendre, l'identification claire des responsables de mise en œuvre, la périodicité de la réalisation de l'activité, le budget détaillé ainsi que l'indicateur vérifiable estimant la réalisation de l'activité en question.

Les défis relevés par le projet dans cette dernière ligne droite sont nombreux et interdépendants, toutefois, nous pouvons les regrouper dans les 3 domaines suivants :

- **Celui de la qualité de l'appui/accompagnement** afin de renforcer les capacités des acteurs locaux et communaux ainsi que leurs interactions, sous tendues par les mécanismes de redevabilité et de transparence insufflés par le projet.
- **Celui du Management/ financier**, aussi bien au niveau de l'unité de gestion de CIMSI qu'au niveau des organisations partenaires stratégiques et parrainées.
- **et celui de l'institutionnalisation** des mécanismes de redevabilité impulsés par le projet, résultant dans des collaborations et des dialogues institutionnels avec les parties étatiques et des organisations de la société civile au niveau national

- **Suivi**

Le suivi de l'avancement des actions est réalisé en premier lieu à travers les réunions internes et les échanges réguliers entre l'équipe du projet et les accompagnateurs de proximité permettant de collecter les informations issues du terrain, afin de connaître la situation d'avancement des activités et d'identifier les éventuels facteurs de blocage.



Une mission de supervision et d'appui de la Banque mondiale est planifiée deux fois dans l'année pour étudier avec l'équipe du projet la réalisation du projet, traiter et analyser l'ensemble des problèmes rencontrés. Cinq missions d'appui (Déc. 2017, Août 2018, Déc. 2018, Juin 2019 et Déc. 2019) ont été réalisées depuis le début du projet, aboutissant à la fourniture de nouvelles directives, d'instructions et de recommandations pour une bonne réalisation du projet.

Une réunion avec tous les partenaires est prévue tous les trimestres dans le but de suivre l'avancement des activités de ceux-ci, et de favoriser le partage des expériences par chacun. Toutefois, à cause de la situation actuelle sur l'état d'urgence sanitaire, les réunions ont été organisées séparément par partenaire soit physiquement, soit via des échanges virtuels et téléphoniques.

#### - **Apprentissage**

Les réflexions provenant des systèmes de suivi offrent aux diverses parties prenantes une opportunité de tirer des leçons à travers les partages d'expériences et grâce à des auto-évaluations.

Une analyse des données conduit à l'identification des leçons apprises. Le projet CIMSI a déterminé des leçons suite à l'analyse des constats et des expériences suite à la réalisation de l'évaluation citoyenne, un blog présentant cet aspect a été récemment partagé et mis en ligne consultable via le lien ci-après :

[https://saha.mg/wp-content/uploads/2020/07/blog\\_cimsi\\_juillet\\_2020\\_en.pdf](https://saha.mg/wp-content/uploads/2020/07/blog_cimsi_juillet_2020_en.pdf)

[https://saha.mg/wp-content/uploads/2020/07/blog\\_cimsi\\_juillet\\_2020\\_fr.pdf](https://saha.mg/wp-content/uploads/2020/07/blog_cimsi_juillet_2020_fr.pdf)

Deux notes sont jointes au présent rapport relatant :

- **Note 1** : Le modèle de co-engagement constructif basé sur la SLC promu par CIMSI

- **Note 2** : Note synthétique relative aux Evaluations citoyennes dans les 46 communes d'intervention de CIMSI

[ces notes seront postées dans le site web SAHA après leurs mises en format éditable]

Deux documents « Guide » sont également joints au présent rapport :

- Guide actualisé version française sur l'accompagnement des SLC

- Guide sur les rôles et fonctions des SLC et la Gestion du Foncier dans les communes.

#### - **Rapportage**

L'équipe du projet est tenue d'établir un rapport semestriel et annuel, technique et financier, où sont rapportés les réalisations techniques et financières du projet, les cas particuliers rencontrés, les problèmes identifiés et les solutions avancées, les observations et diverses leçons apprises. Les rapports sont envoyés à la Banque mondiale : rapport annuel de Décembre 2017, rapport du premier semestre et annuel de 2018, rapport du premier semestre et annuel de 2019.

#### - **Evaluation :**

L'Évaluation des effets et impacts du projet CIMSI, comprennent l'Étude de référence (Baseline), l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale.

L'étude de l'évaluation finale du projet sera réalisée à partir du deuxième semestre, en se concentrant sur l'évaluation de son efficacité, de sa durabilité, en prêtant attention au contexte et aux processus.

**b. JALONS :** Les situations d'avancement par rapport aux jalons ainsi que la réalisation des activités sont présentées dans l'**annexe 5** du présent rapport.

### **3.7 Gestion de projet et développement institutionnel**

#### - La performance globale de l'équipe de projet

Pour relever les défis cités précédemment, le projet a déployé 7 accompagnateurs de proximité pour renforcer l'équipe du projet.

Malgré le contexte plutôt difficile, notamment l'arrivée des nouveaux maires et le contexte de la pandémie du Coronavirus, les principes et approches adoptés par l'équipe ont permis quand même d'avancer au ralenti dans la mise en œuvre opérationnelle du projet. Le retard occasionné sur les périodes de mise en œuvre des actions au

niveau des communes, est estimé à 2 mois, du coup, la planification a accusé un glissement de période d'environ deux mois.

- Les contributions éventuelles du projet au renforcement institutionnel de l'organisation

Les expériences à travers le projet CIMSI font l'objet d'échanges internes et sont valorisées dans les autres projets de l'ONG SAHA, y compris dans le deuxième projet de l'ONG SAHA axé sur le secteur santé en cours de finalisation à travers le financement du GPSA.

- Contributions au renforcement des capacités des OSC partenaires ou mentee, le cas échéant

**RTRSM :**

- Des réflexions sur la mise en place de secrétaire exécutif ont eu lieu entre CIMSI et le bureau RTRSM afin d'accélérer la mise en œuvre du PTBA RTRSM 2020. Un TDR pour ce poste a été finalisé. La conjoncture de la crise sanitaire était survenue au moment où l'engagement de cette personne par RTRSM allait avoir lieu. La reprise des actions de RTRSM va donc conditionner l'engagement de cette personne
- RTRSM a reçu l'appui de l'équipe du projet pour conduire un processus de capitalisation interne durant ce mois de février 2021.

**Coalition des Radios :**

- Les appuis faits auprès de la Coalition des RADIOS consistaient à leur inciter à accélérer le renouvellement de leurs contrats avec les RADIOS de proximité afin que celles-ci puissent travailler avec les accompagnateurs de proximité de CIMSI pour renforcer la communication sur les actions en cours au sein des Communes et des SLC.
- Au total, la coalition a fait produire 141 émissions radiophoniques, produites par et diffusées à travers 08 stations Radios au niveau des 4 Régions couvertes.

### 3.8 Changements de comportement

#### - **Education à Sahanivotry: réduction des comportements inappropriés des responsables grâce aux suivis citoyens**

Monsieur RANDRIAMALAZA Riri, Responsable de publication et Journaliste à la RADIO HAJA d'ANTSIRABE:

« Au cours de la réalisation des émissions radios au niveau des SLC dans la commune de Sahanivotry, parmi les personnes interviewées, on nous a affirmé la consultation des citoyens dans le cadre d'une évaluation communautaire concernant le secteur éducation leur permettant de donner leurs avis pour améliorer les services éducatifs. Ils ont affirmé également qu'ils peuvent suivre l'évolution de ces recommandations grâce au plan d'actions élaboré avec les responsables communaux et les responsables de l'éducation. En plus, les personnes interviewées ont insisté sur l'existence de mécanismes de gestion de plaintes auxquels elles peuvent faire des réclamations. Grâce à cette initiative, il est difficile pour les responsables d'avoir des comportements inappropriés, comme l'absentéisme des enseignants ou la corruption dans la délivrance des manuels scolaires car ils savent maintenant que les usagers les observent de près ».

#### - **Témoignage d'un parent d'élève à Sahanivotry**

Pendant l'Evaluation citoyenne sur l'Education à la Commune en 2019, on a exprimé des recommandations à propos de la mise en place des classes préscolaires au niveau des EPP. Maintenant, on voit que ces recommandations sont prises en compte car la Commune procède à la mise en place des classes préscolaires dans toutes les EPP de la Commune de SAHANIVOTRY.

#### - **Transparence budgétaire et redevabilité sociale à Ambohitromby: les citoyens interpellent les responsables communaux**

Monsieur RAKOTOMIARISOA Jaona, Chef Fokontany Soavimbahoaka, membre de la SLC dans la CR Ambohitromby:

« Premièrement, nous remercions la commune pour les efforts de présenter les comptes administratifs et les budgets au niveau de la SLC. Par ailleurs, une copie de ces présentations des rapports financiers doit être destinée au niveau de chaque Fokontany pour qu'à notre tour, on pourra informer les citoyens à la base. Les citoyens ont besoins de connaître les actions qui ont été réalisées ou non au niveau de la commune et pourquoi ils n'ont pas été réalisés. Deuxièmement, si on analyse ce compte administratif de 2019, le budget prévisionnel est largement supérieur à la réalisation notamment au niveau des recouvrements des impôts. La principale cause de cela est l'inexistence de retour vers la population. On constate ici que les recettes communales d'environ 60 000 000 Ar sont toutes dépensées en tant que fonctionnement. Il n'y a pas même une petite somme pour la section investissement. Nous conseillons le nouveau maire à changer cette habitude pour qu'il y ait développement au sein de la commune ».

#### - **Bonne gouvernance à Tsiafahy: renforcement de la notion de confiance entre les gouvernants et les citoyens**

Madame ANDRIAMIALISOA Tiana Lalao, Mairesse réélue dans la Commune de Tsiafahy :

« Notre SLC existait depuis 2017, avant l'arrivée du projet CIMSI, mais n'était pas encore fonctionnelle. L'accompagnement de CIMSI nous a permis de mieux comprendre les rôles et les missions de la SLC ainsi que l'importance des principes de bonne gouvernance. Actuellement, nous valorisons la SLC dans toute forme de réflexion au niveau communal. Nous considérons les avis des citoyens dans la prise de décision. Evidemment, nous ne pouvons pas réaliser toutes les propositions issues des citoyens mais nous faisons notre possible en fonction de nos ressources disponibles et les citoyens le savent car nous partageons avec eux la situation budgétaire au niveau de la commune. Nous valorisons également les propositions de la SLC dans la recherche de partenariat au niveau du ministère central et au niveau des PTF. Ces principes basés sur la mobilisation des citoyens et la transparence

ont renforcé la notion de confiance entre nous, les gouvernants et les citoyens, dans la commune. Ce constat s'illustre dans l'augmentation de la motivation des contribuables dans le paiement des impôts ainsi que dans notre large victoire aux élections communales ».

### **Témoignage sur le foncier à Sarisambo**

Le service foncier nécessite une amélioration. Au niveau de la Commune est rattaché le service foncier de proximité. Telle est la situation à Sarisambo. Le secrétaire général de cette Commune explique « pour être propriétaire légal d'un terrain, il ne faut pas se contenter de l'acheter, il faut régulariser le papier administratif, en passant tout d'abord auprès de la Commune, puis auprès des entités étatiques compétentes qui sont le service du domaine et topographique ». Depuis que les SLC sont opérationnelles, la Commune a pour obligation d'annoncer publiquement la propriété d'un terrain.

### **Témoignage sur la Structuration de la SLC, Mandromodromotra**

Dans la Commune de Mandromondromotra, dans la partie nord de Fort-Dauphin, la SLC se compose de 19 collèges qui sont composés, chacun, de cinq membres: cinq pour l'exécutif, cinq Chefs fokontany, cinq pour le collège santé, cinq pour celui de la pêche, cinq des associations de femmes ...

Chaque collège a un noyau dur, il présente le rapport durant l'assemblée générale, puisque le rôle du collège est de rassembler les idées évoquées par les citoyens. Les collèges rapportent les problèmes en vue de trouver des solutions. D'après Raphael Ernest, premier adjoint au maire de la Commune de Mandromondromotra, la SLC ressemble au système de budget participatif. Divers besoins ont été exprimés pendant l'assemblée générale des SLC. Déductions ont été faites et des besoins sont reconnus essentiels et urgents dans la Commune de Mandromondromotra. Entre autres, le besoin des cultivateurs en engrais et matériels, l'appui à apporter à l'hôpital, le marché communal a besoin d'être réhabilité, le *Toteny* est à valoriser, un stade de sports pour les jeunes doit être construit...

### **La concertation comme stratégie pour faire face aux difficultés de la Commune**

D'après Justin Ramanantsoa, maire de la Commune rurale d'Antanimandry, l'opérationnalisation des SLC redonne le caractère sacré aux « fokonolona ». « *En tant qu'élu, nous sommes mis au courant des diverses difficultés auxquelles la population fait face, grâce aux points de vue recueillis par les membres des collèges et au dialogue, nous parvenons à définir quels sont les tâches ou travaux les plus urgents et nous établissons la cohérence entre ces travaux lorsqu'il s'avère nécessaire de la déterminer* » explique le maire.

Au niveau de cette Commune, la Structure Locale de Concertation est composée de 13 collèges. Durant les assemblées générales des collèges, sont identifiés les besoins prioritaires de la population de la Commune. A Manandona, Solofo Noliva Ratsitohaina, membre du noyau dur de la SLC explique comment se fait concrètement le dialogue. « *Les membres des collèges vont à la rencontre des gens, dans les quartiers. Ils demandent quels sont les besoins, suivant la mission du collège (agriculture, santé, éducation, jeunesse...). Les citoyens savent qui sont membres de collège, ils s'adressent aussi à eux, au quotidien, lorsque le besoin se ressent* » souligne-t-il. A Manandona, la construction d'un lycée public débute. Elle résulte d'un besoin exprimé par la population, la Commune ne disposant que de lycées privés. Les membres de la SLC ont par ailleurs souligné la nécessité de doter les écoles primaires publiques de tables-bancs supplémentaires. Les deux centres de santé de base ont besoin d'extension. Actuellement, les patients (quelle que soit la raison de leur admission à l'établissement sanitaire partagent la même salle). Sur le plan foncier, une seule personne travaille de manière permanente à Manandona, alors que le travail est très vaste.

### **Commune rurale Mangasoavina : Transparence et bonne gestion**

Située à une trentaine de kilomètres d'Ankazobe, il faut à peu près deux heures de temps de route en moto pour arriver jusqu'à la commune rurale de Mangasoavina. Parmi les communes bénéficiaires du programme CIMSI à travers la mise en place de la Structure Locale de Concertation, depuis 2018, l'évolution est palpable à Mangasoavina. A la tête de cette commune rurale composée de six fokontany et de 5.019 habitants, Rakotovelô Edmond un maire qui a su créer une harmonie entre l'équipe de l'exécutif et les membres du Structure Locale de Concertation (SLC). Le secret de sa réussite réside dans l'écoute du besoin de la population ainsi qu'à la redevabilité. Deux concepts qui constituent le fondement même du programme CIMSI

En guise de précision, la SLC de Mangasoavina est composée de 28 membres issus de plusieurs collèges (exécutif, conseillers, jeunes, santé, éducation, Olobe (les aînées), Tangalamena (autorités traditionnelles), chefs fokontany, femmes, autorités religieuses). A la genèse de la SLC de la commune rurale de Mangasoavina, le maire a proposé aux membres trois secteurs d'activités à savoir la santé, l'éducation et le foncier et a demandé aux membres de la SLC d'en prioriser une afin d'y focaliser tous les efforts. Les membres du SLC ont voté à l'unanimité pour le secteur foncier.

#### Mise en place du bureau de la propriété foncière

Ainsi, grâce à l'appui technique du programme CIMSI, actuellement toutes les démarches ont été effectuées pour la mise en place d'un bureau de propriété foncière (Birafofotony Fananantany BIF) dans la commune rurale de Mangasoavina. « *Le choix du membre du SLC nous a bien convenu dans la mesure où l'exécutif aussi a mis comme priorité ce secteur. Actuellement, l'installation de ce bureau est déjà dans le budget de la commune* » précise le maire Rakotovelo Edmond. Recrutement de l'agent BIF/Foncier, opération titre foncier, tout est déjà mise en place dans l'aboutissement de ce projet, il ne reste plus que l'ouverture officielle du bureau qui dépends actuellement de quelques démarches administratives. Si ce projet a pu être mené à terme, c'est grâce à la collaboration active des membres de la SLC ainsi que le système de priorisation de programme mis en place par les membres de l'exécutif de la commune rurale de Mangasoavina.

#### Meilleur recouvrement fiscal

Les membres de la Commune rurale de Mangasoavina peuvent également se targuer d'avoir une bonne recette fiscale et ce malgré le passage de la crise covid 19. Effectivement, le taux de recouvrement est actuellement de 60%, ce qui a permis à la commune d'assurer son budget de fonctionnement ainsi qu'à l'accomplissement de quelques projets.

A Mangasoavina, le mot d'ordre est la transparence et les membres du SLC peuvent tracer dans le budget de la commune toute la gestion de l'avoir de la commune. Qui plus est, un affichage a été mis en place à la mairie afin que chaque citoyen puisse voir quel fokontany ont été le plus actifs dans le paiement des impôts et les actions de redevabilité que la commune entreprend dans ces fokontany.

### **Structure Locale de Concertation : hausse des ressources financières des Communes des districts d'Ambanja et d'Ambilobe**

*Un des critères exigés par tout partenaire des Communes est l'existence d'une Structure Locale de Concertation ou SLC. L'opérationnalisation de cette structure a apporté ses fruits au sein des Communes d'Ambanja et d'Ambilobe. Les recettes provenant des impôts, taxes et ristournes ont augmenté.*

Promouvoir et d'améliorer la redevabilité des responsables auprès du peuple est un des objectifs du projet Citizen Involvement in Municipal Service Improvement (CIMSI) est de. Cela s'effectue par une budgétisation participative dans une « parfaite transparence ». Le projet vise également à améliorer la qualité des services au niveau local. Bien que CIMSI ne fournisse pas de financement direct, l'appui qu'il a apporté dans l'opérationnalisation des SLC a permis aux Communes de bénéficier de partenariat. Quant aux recettes de la Commune, celle-ci s'est améliorée du fait de la présence de cette structure. Tel est le cas dans les Communes d'Antsohimbondrona à Ambilobe et à Ambalahonko, Ambohima, Antsakoamanondro et Benavony dans le district d'Ambanja. Un tel résultat est atteint, grâce aussi à l'appui du projet Pôle de croissance intégré (PIC).

#### Amélioration de la communication et la coordination des activités dans la municipalité

Les produits des concertations de la SLC aident l'exécutif et les conseillers municipaux à prendre les décisions, en adéquation avec les situations au sein de la Commune. Les membres des SLC ont à peu près le même rôle que les sénateurs, sauf qu'ils travaillent au niveau des communes. Le rôle de l'exécutif est d'élaborer le budget, puis la SLC l'examine, il est ensuite soumis au conseil municipal. Après ce processus, les membres de la SLC présentent un rapport au public. La SLC est donc un outil de communication efficace. Les membres sont plus proches de la population parce qu'ils sont composés de personnes provenant de cette population. Ainsi, les points de vue défendus par le conseil municipal viennent de la population. Cette approche donne aux populations locales la possibilité de proposer des idées pour améliorer la gestion de leur commune. Les SLC défendent les idées et propositions bénéfiques à la population, qu'elles proviennent des citoyens ou émanent des conseillers communaux et des maires. Des représentants des personnes vulnérables sont parmi les membres de la SLC, ils mettent en évidence les problèmes spécifiques de cette catégorie de personnes. Ce rôle qui leur est attribué leur donne la

possibilité de s'exprimer et les pousse à s'impliquer davantage dans la prise de décision dans leur Commune. Cependant, ils disent être frustrés par le fait qu'ils ont été interrogés, mais il n'y a pas de suivi concernant les avantages dont ils devraient bénéficier. Ils préfèrent de ce fait, ne plus trop s'impliquer.

**4. Comment le soutien du GPSA et de la Banque mondiale en matière de renforcement de capacités et / ou de gestion de connaissances ont-ils pu bénéficier au projet au cours de la période considérée ?**

**a) Appuis du GPSA au renforcement des capacités**

L'équipe GPSA/WB a facilité la mise en relation entre les pairs bénéficiaires ayant des Projets qui ont mené des projets GPSA ou qui les dirigent actuellement afin de favoriser les échanges et les partages d'expériences. En plus, l'exploitation des documents et des blogs partagés dans la plateforme gestion de connaissance de GPSA a été valorisée dans la mise en œuvre du projet. Dans le contexte actuel, l'équipe GPSA/WB a facilité le partage d'expériences au sein de la communauté GPSA des OSC afin de se concentrer sur les réponses d'urgence et à moyen terme à la pandémie, et sur la façon dont les mécanismes de feedbacks des citoyens et les approches collaboratives de redevabilité sociale peuvent aider.

**b) Participation et relations avec TTL de la Banque mondiale**

L'équipe de la Banque mondiale a :

- Appuyé le projet à identifier les potentiels risques pour le projet, pouvant générer des dépenses inéligibles dans le contexte actuel de crise sanitaire.
- Appuyé à la préparation de la conduite de l'évaluation finale du projet
- Participé à l'évaluation et l'appréciation de la progression actuelle du projet en vue de l'amélioration de sa mise en œuvre à travers les missions d'appui semestriel

**c) Les gestions de connaissances et les initiatives d'apprentissage du GPSA (telles que la participation à la plateforme de connaissances, l'échange de connaissances avec les pairs bénéficiaires, l'utilisation des connaissances du GPSA et des produits d'apprentissage et de soutien).**

La participation au forum GPSA novembre 2019 a permis de :

- Réaliser des échanges concernant les bonnes pratiques qui seront prises en compte dans la mise en œuvre du Projet CIMSI grâce aux partages d'expériences réalisés par les pairs bénéficiaires ayant des Projets finalisés ;
- Renforcer la capacité de l'équipe par rapport à la redevabilité sociale collaborative et amélioration des services suite aux échanges réalisés avec les évaluateurs indépendants ;
- Renforcer la connaissance de l'équipe concernant la notion d'inclusion

**d) Avez-vous des suggestions pour améliorer le soutien et le renforcement des capacités et la gestion des connaissances du GPSA / Banque mondiale?**

L'appui de l'équipe GPSA/WB a été sollicité par l'équipe du projet et de l'évaluateur indépendant durant la conduite de l'évaluation finale du projet afin de bien s'assurer que la méthodologie et les questions auxquelles répondra l'évaluation finale sont les bonnes en termes de ce qu'a fait le projet CIMSI mais aussi en terme de théorie du changement du GPSA .

## ANNEXES

**Annexe 1. Situation financière 31 janvier 2021****Données principales du projet**

<b>Numéro du Projet:</b>	P162170	<b>Ln./Cr. No.:</b>	IBRD/IDA RETF
<b>Date Conseil d'Administration</b>	N/A	<b>Date de mise en vigueur :</b>	31/Mars/2017
<b>Date de clôture:</b>	31/janvier/2020	<b>Date de clôture révisée:</b>	31/mars /2021
<b>Montant Original Ln./Cr.:</b>	US\$ 0.700 million	<b>Montant signé au taux du 22 fév. 2017 (Client Connection)</b>	US\$ 0.700 million
<b>Total des décaissements au 31 janvier 2021</b>	US\$ 551,400.00	<b>Total Engagement au 31 janvier 2021</b>	US\$ 670,400.00

**SUIVI D'ENGAGEMENT**

<b>BUDGET TOTAL (USD)</b>	<b>BUDGET PTBA 4 (USD)</b>	<b>FONDS RECU (USD)</b>	<b>PREVISION JANVIER 2021 (USD)</b>	<b>TOTAL ENGAGEMENT (USD)</b>	<b>Situation par rapport au budget total</b>	<b>Situation par rapport à la prévision pour janvier 2021</b>
700,000.00	341,172.00	657,000.00	693,000.00	670,400.00	96%	97%

**SUIVI DE DECAISEMENT**

<b>BUDGET TOTAL (USD)</b>	<b>BUDGET PTBA 4 (USD)</b>	<b>FONDS RECU (USD)</b>	<b>PREVISION JANVIER 2021 (USD)</b>	<b>TOTAL DECAISEMENT (USD)</b>	<b>Situation par rapport au budget total</b>	<b>Situation par rapport au Fonds reçu</b>	<b>Situation par rapport à la prévision pour janvier 2021</b>
700,000.00	341,172.00	657,000.00	612,000.00	551,400.00	79%	84%	90%

**Annexe 2 : Cadre de résultats mis à jour**

<b>Cadre de résultats et suivi</b>	
Participation des citoyens à l'amélioration des services municipaux (CIMSI)	
<b>Objectif de développement de projet (ODP): L'objectif du projet est d'améliorer les mécanismes de transparence et de responsabilité entre les gouvernements locaux et les citoyens à travers la planification et budgétisation participative dans les municipalités ciblées du pays membre</b>	

Indicateurs de résultats au niveau de l'ODP	Unité de mesure	Ba seli ne	Valeurs cibles cumulatives *				Fréque nce	Source de données / Méthodologie	Respon sabi lité pour la collecte de données	Description (définition de l'indicateur, etc.)
			Y1	Y2	YR3	Y4				
<b>Indicateur 1</b> Pourcentage des municipalités ciblées avec des processus de planification et de budgétisation participatifs institutionnalisés	%	0	5 0	10 28	50 39	75	Annuel lement	Dossiers municipaux, résolutions du conseil Communal	Équipe de projet, RTRSM	Les municipalités utilisent des méthodes participatives de planification et de budgétisation (y compris, mais sans s'y limiter, l'évaluation des citoyens, le forum des représentants des citoyens, les délégués, les ateliers de plaidoyer municipaux et régionaux et les programmes radiophoniques) pour établir leurs plans annuels.
<b>Indicateur 2</b> Pourcentage des municipalités ciblées ayant des structures de concertation locales opérationnelles qui se rencontrent périodiquement	%	0	0 0	25 74	50 52		Bi- Annuel lement	Dossiers municipaux, résolutions du conseil communal	Équipe de projet, RTRSM	Les municipalités ont mis en place des CLS comme prévu dans le Décret MID-2015-957 et les SLC sont opérationnels dans la pratique
<b>RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES</b>										



Indicateurs de résultats au niveau de l'ODP	Unité de mesure	Base ligne	Valeurs cibles cumulatives *				Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité pour la collecte de données	Description (définition de l'indicateur, etc.)
			Y1	Y2	YR3	Y4				
<b>Résultat intermédiaire, Composante 1: Renforcement des structures locales de concertation (SLC) dans les municipalités ciblées par le projet</b>										
1.1. Pourcentage de SLC, dans les municipalités ciblées, formés et qui surveillent périodiquement la prestation de services publics au moins dans l'un des secteurs clés (santé, éducation ou enregistrement foncier).	%	0	0 22	63	50 61	75	Annuel lement	Rapport de progrès Rapports des communes, PV		Les SLC ciblées seraient formées et aidées à utiliser des mécanismes de suivi et d'évaluation de base.

Indicateurs de résultats au niveau de l'ODP	Unité de mesure	Base ligne	Valeurs cibles cumulatives *				Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité pour la collecte de données	Description (définition de l'indicateur, etc.)
			Y1	Y2	YR3	Y4				
1.2. Pourcentage des municipalités ciblées disposant de rapports annuels d'exécution du budget et du budget municipaux accessibles au public (y compris les dépenses et l'application des procédures de passation de marchés)	%	15	0 37		50 50	75	Annuellement	Rapport de progrès Rapports des communes, PV	Projet	"Publiquement disponible": au moins sur le panneau d'information, audit public
1.3. Pourcentage de municipalités ciblées ayant des réunions annuelles institutionnalisées avec les SLC et les OSC pour discuter du rapport financier de la municipalité.	%	2	0 22	50 74	50 50	75	Annuellement	Rapport de progrès Rapports des communes, PV	Projet	Les réunions pourraient être combinées avec la session annuelle du conseil municipal ou lors des réunions de SLC convoquées par le gouvernement local
<b>Résultat intermédiaire, Composante 2: Améliorer la transparence et la redevabilité des services communaux et les services déconcentrés dans les communes ciblées</b>										

Indicateurs de résultats au niveau de l'ODP	Unité de mesure	Ba seli ne	Valeurs cibles cumulatives *				Fréque nce	Source de données / Méthodologie	Responsa bilité pour la collecte de données	Description (définition de l'indicateur, etc.)
			Y1	Y2	YR3	Y4				
Pourcentage de communes où les CC/BE ont intégré les propositions des SLC (au moins dans l'un des secteurs santé, éducation, foncier) dans leur budget et plans	%	0	0 0	0 19	50 70	75	Annuel lement	Rapport d'avancement du projet, Rapport des communes, PV SLC	Les propositions des SLC sont intégrées dans les PV de réunion des SLC, communiqués au BE et qui vont aider le BE dans l'élaboration du budget et plan communal. Le plan communal à tenir en compte dans cet indicateur peut être pluri annuel ou annuel (budget primitif ou additionnel)	
Pourcentage de communes où les services techniques déconcentrés (STD) contribuent effectivement à la réalisation des propositions des SLC et/ou du plan communal (au moins dans l'un des secteurs santé, éducation, foncier)	%	0	0 0	0 13	50 33	75	Annuel lement	Rapport de progrès du Projet Rapport de la commune Rapport/ plans des STD PV SLC	Equipe du projet	Les contributions des STD sont les actions ou mesures en réponses aux recommandations des SLC ou en réponses aux Plans communaux intégrant les recommandations des SLC
<b>Composante 3: Partage des connaissances et apprentissage et gestion de projet</b>										

Indicateurs de résultats au niveau de l'ODP	Unité de mesure	Base ligne	Valeurs cibles cumulatives *				Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité pour la collecte de données	Description (définition de l'indicateur, etc.)
			Y1	Y2	YR3	Y4				
<p><b>Résultat intermédiaire indicateur 1:</b> apprendre pour de meilleurs résultats</p> <p>Adaptations de la stratégie et du plan opérationnel du projet basées sur le système de suivi et d'apprentissage du projet (gestion adaptative)</p>	#	0	2 1	2 2	2 2	2	Deux fois par an et à la fin du projet	Rapports d'avancement technique annuels et annuels, dossiers des réunions de réflexion internes du projet; blogs de projets	Equipe du projet	"Adaptations" signifie des ajustements à la stratégie et aux opérations (c'est-à-dire des ensembles d'activités) basés sur des évaluations itératives des progrès de la mise en œuvre menées par l'équipe du Projet à travers des réunions de réflexion périodiques. Ceux-ci seront signalés et justifiés dans le cadre du Rapport d'étape techniques annuels et semi-annuels
<p><b>Indicateur de résultat intermédiaire 2:</b> Produit de la gestion des connaissances sur les facteurs et la dynamique de l'économie politique qui influent sur les processus de responsabilité sociale produits par le projet et sur la manière d'intensifier</p>	#	0	1 1	1 1	2 1		Annuel et à la fin du projet	Rapport semestriel et annuel	Equipe du projet	Produits de la gestion des connaissances de l'équipe du projet et les partenaires visant à mieux comprendre la dynamique contextuelle à travers les différents niveaux de gouvernement et entre les secteurs, qui affectent la conception et la mise en œuvre des processus de redevabilité sociale

Indicateurs de résultats au niveau de l'ODP	Unité de mesure	Ba seli ne	Valeurs cibles cumulatives *				Fréque nce	Source de données / Méthodologie	Respon sabi lité pour la collecte de données	Description (définition de l'indicateur, etc.)
			Y1	Y2	YR3	Y4				
les processus de redevabilité sociale										

\*Les valeurs cibles doivent être saisies pour les années où les données seront disponibles, pas nécessairement chaque année

**Annexe 3 : Liste des émissions produites par les RADIOS / Coalition des RADIOS**

- Radio HAJA Antsirabe

N°	SUJET TRAITE	INTERVENANTS
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La SLC selon la loi</li> <li>- Fonctionnement SLC, les améliorations dans la Commune de Manandona</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Madame RAHERIMANANTSOA (Adjoint au Maire de la Commune de Sahanivotry)</li> <li>-Monsieur Albert Adjoint au Maire Manandona</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les besoins avancés par les SLC dans le domaine de la santé dans la Commune de Sahanivotry.</li> <li>- Les besoins avancés par les SLC dans le domaine de l'éducation dans la Commune de Sahanivotry.</li> <li>- Les besoins avancés par les SLC dans le domaine de l'agriculture dans la Commune de Sahanivotry.</li> <li>- Amélioration des services communaux, transparence dans la Commune de Sahanivotry</li> <li>- Monsieur Manda</li> <li>- Mise en place SLC et accompagnements par CIMSI, concertation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Madame Miora (Sage-femme au sein du CSB II Sahanivotry)</li> <li>Monsieur RANDRIANANTENAINA</li> <li>Monsieur RAKOTONDRATSIMBA Charles (représentant des paysans)</li> <li>Monsieur Tarison (Agent communal / percepteur d'impôt)</li> <li>Monsieur Manda</li> </ul>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation citoyenne sur les services prioritaires : santé</li> <li>- Lutte contre le Covid-19</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur RAKOTONDRAINIBE Basile (président collège Sahanivotry Manandona )</li> </ul>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services prioritaires : Agricultures et élevages, santé, éducation</li> <li>- Evaluation citoyenne sur les services prioritaires : les participants, objectif, impact des résultats de l'évaluation sur l'activité de la Commune</li> <li>- Bonnes pratiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur RAKOTONIRINA Raymond (Maire Commune rurale Sahanivotry Manandona)</li> <li>-Monsieur RANDRIANANTENAINA Solofoherindrainy (trésorier)</li> </ul>
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix des services prioritaires : Education, Agriculture et élevage</li> <li>- Evaluation citoyenne : les participants, le résultat, les recommandations,</li> <li>- Education, foncier</li> <li>- Résultat appui SIMSI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Monsieur FETIARISON Lovasoa Jean Fidèle (Accompagnateur CIMSI - Commune SAHANIVOTRY)</li> </ul>
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déroulement de l'évaluation citoyenne, critères</li> <li>- Résultat de l'évaluation citoyenne</li> <li>- Education</li> <li>- CIMSI, SLC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Madame Bodo (Directrice EPP Sahanivotry)</li> <li>-Madame RAKOTOMALALA Stephania (Accompagnateur CIMSI)</li> </ul>

7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : Collège : membres, ...</li> <li>- Avantage suite à la mise en place SLC</li> <li>- Budget communal : sensibilisation, incitation paiement impôt,</li> <li>- Considération des suggestions du SLC</li> <li>- Aspirations</li> </ul>	<p>-Monsieur RAKOTOASIMBOLA François DEPAULE (Maire Commune rurale BELAZAO)</p> <p>-Monsieur RAELIMANANTSOA Zoely Tianjanahary (Président conseillers de gestions communales)</p>
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de plainte : SLC et Boîte à idée</li> </ul>	<p>-Monsieur RAKOTORAHALAHY ZO Rijaso (agent communal, responsable état civil Commune Belazao)</p>
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion budgétaire</li> <li>- Transparence budgétaire</li> <li>- Redevabilité</li> <li>- Attentes des citoyens : harmonie sociale, gestion de conflit</li> <li>- Education : manque d'enseignant</li> </ul>	<p>-Monsieur RAKOTOASIMBOLA François DEPAULE (Maire Commune rurale BELAZAO)</p> <p>-Monsieur RAELIMANANTSOA Zoely Tianjanahary (Président conseillers de gestions communales)</p>
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : définition</li> <li>- Amélioration services communaux et le mode de fonctionnement</li> <li>- Considération des suggestions du SLC</li> <li>- Projets en cours : infrastructures sanitaires, ponts,...</li> <li>- Témoignage sur la qualité des services communaux</li> </ul>	<p>-Monsieur RAKOTOASIMBOLA François DEPAULE (Maire Commune rurale BELAZAO)</p> <p>-Monsieur RAELIMANANTSOA Zoely Tianjanahary (Président conseillers de gestions communales)</p> <p>-Citoyennes</p>
11	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : historique de mise en place les membres, rôles,</li> <li>- Evaluation citoyenne : élevage et agriculture</li> </ul>	<p>-Monsieur RAKOTONDRAZAFY Thomas</p>
12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation citoyenne : Agriculture et élevage, éducation, santé</li> <li>- Les actions entreprises par l'ONG VMA</li> <li>- Les améliorations : santé, éducation,</li> <li>- Gestion de plainte : boîte à idée</li> </ul>	<p>-Madame Muguette RAKOTOARISON (Présidente de l'ONG Vehivavy mazoto Commune rurale BELAZAO)</p> <p>-Monsieur RAKOTOARIMANANA Amédé (Adjoint au Maire Commune rurale BELAZAO)</p>
13	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion budgétaire : Rapportage</li> </ul>	<p>-Monsieur RAKOTONIRINA Raymond (Maire Commune rurale Sahanivotry Manandona)</p> <p>-Monsieur RANDRIANANTENAINA Solofoherindrainy (trésorier)</p>
14	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion budgétaire : Rapportage</li> </ul>	<p>-Monsieur RAKOTONIRINA Raymond (Maire Commune rurale Sahanivotry Manandona)</p> <p>-Monsieur RANDRIANANTENAINA Solofoherindrainy (trésorier)</p>
15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification des projets du SLC</li> <li>- Les membres du SLC</li> <li>- Définition des priorités : élevage et agriculture, santé</li> </ul>	<p>-Monsieur ANDRIAMBOAHANGINIARIVO Jean Roben (membre RIF Vinaninkarena)</p>

16	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance du SLC par la communauté</li> <li>- Pas de considération des suggestions</li> <li>- Santé : Infrastructure, adduction d'eau</li> <li>- Plainte personnelle de l'intervenant</li> <li>- Gestion de plainte (méconnaissance boîte à idée)</li> </ul>	<p>-Monsieur RAKOTONDRAINIBE Jean Parfait (membre SLC Belazao, collège des personnes en situations de handicap)  -Tsilavina Henintsoa Miray (Sage femme bénévole Belazao)</p>
17	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC, les changements</li> <li>- Les services prioritaires : adduction d'eau</li> <li>- Technique de sensibilisation</li> <li>- Transparence budgétaire</li> <li>- Bonnes pratiques sur la collaboration avec les RIF</li> <li>- Budget commune : droit de passage et impôts</li> <li>- Redevabilité</li> </ul>	<p>-Monsieur Randrianaina Jean Charles (Deuxième Adjoint au Maire Commune Mangarano)</p>
18	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : avantages, satisfactions</li> <li>- Les services prioritaires : santé, infrastructures,</li> <li>- Attentes : appui aux personnes en situations de handicap</li> <li>- Attentes en matière d'adduction d'eau</li> </ul>	<p>-Monsieur ANDRIAMBEHOMEKO Richard (Chef fokontany au sein de la Commune Mangarano/ représentant collège des personnes en situations de handicap)</p>
19	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation budgétaire et services</li> <li>- Réalisations : route, équipement CSB, dotation en médicament, adduction d'eau</li> <li>- Budget commune : impôt, vignette,</li> <li>- Redevabilité</li> </ul>	<p>-Madame Anjaramalala Sitrakiniaina Lazasoa (membre collège Commune Mangarano)</p>
20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorités services éducations : infrastructure, qualité de l'éducation, recrutement, subvention des bénévoles,</li> <li>- Les réalisations et les attentes</li> <li>- Collaboration entre Commune et Ecoles</li> <li>- Avantages de la mise en place du SLC</li> </ul>	<p>-Madame RAKOTONDRAVONY Lantoniaina (Chef ZAP Commune rurale Belazao)</p>



- Radio EKAR Fanantenana Ambanja

N°	SUJET TRAITE	INTERVENANTS
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CIMSI : les appuis, conseils</li> <li>- Processus de prise de décision</li> <li>- Participation des accompagnateurs aux réunions SLC</li> <li>- Conditions de fonctionnement SLC</li> </ul>	-Monsieur AHMED Franco (accompagnateur de proximité Ambanja)
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC</li> <li>- Les avantages de la mise en place SLC</li> <li>- Les appuis du projet SIMSI</li> <li>- Les réalisations : santé (pharmacie,..), construction de route</li> <li>- Transparence</li> <li>- Professionnalisme des agents communaux</li> </ul>	-Monsieur YSSOUFF Commune Ambohimena -Madame Morga jocelyne (Chef CSB Ambohimena) -Monsieur Aristide ANDRIANASOAVINA (Chef Fokontany Andimaka Andamoty) -Monsieur SOANDRAZANA Jean RAMAROSON (Adjoint au Maire)
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avantages de la mie en place SLC</li> <li>- Education : CEG</li> <li>- Les réalisations : Adduction d'eau, élaboration copie, ...</li> <li>- Processus de prise de décision</li> </ul>	-Monsieur RASABOTSY André (Adjoint au Maire Commune rurale Ambalahonko) -Madame Ndriamblona Veveline Directrice EPP Mahavelona -Madame Soazafy (Présidente FEFI Ambalahonko) -Madame Samoela (Agent de développement)
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorités : Adduction d'eau, CEG</li> <li>- SLC</li> <li>- Santé : attentes</li> <li>- Avantages de la mie en place SLC</li> <li>- Processus de prise de décision</li> </ul>	-Madame Vaviamba ( Adjoint Fokontany Ambalahonko) -Madame Irène Volaso ( Membre agent communautaire) -Madame RAZAFIARISOA Eliane (Sage femme ) -Monsieur RAMAROSON Soloniaina Justin (Maire Commune Ambalahonko)
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avantages de la mie en place SLC</li> <li>- Impôts</li> <li>- Attentes envers CIMSI</li> <li>- Attentes SLC : Adduction d'eau, partenaires, Hopital</li> </ul>	-Monsieur Cloter (Maire Commune Ankatafa)
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services prioritaires : éducation, santé</li> </ul>	-Monsieur BELAHY K. (Directeur EPP Commune Ankatafa) -Monsieur Ahlad Valérien (Président FEFI) -Monsieur Toussaint (Docteur)
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : rôle, les membres, importance</li> <li>- Les partenaires</li> <li>- Recette fiscale</li> <li>- Redevabilité</li> </ul>	-Mr Bezara Victor, Maire Commune Antsokoamanondro

8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : avantages</li> <li>- Education</li> <li>- Transparence budgétaire</li> <li>- Collaboration entre conseiller communaux et SLC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mr Denis, Chef ZAP Commune Antsokoamanondro</li> <li>-Mr Francis Directeur CEG</li> <li>-Monsieur Robert, Rapporteur conseiller communal</li> </ul>
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Processus de prise de décision</li> <li>- Transparence et redevabilité</li> <li>- Incitation fiscale</li> <li>- Suggestions d'amélioration pour les SLC</li> <li>- Santé : les améliorations des services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mr Tsiasanitra Raymond, Adjoint au Maire de la Commune Antsokoamanondro</li> <li>-Mr Tongazara Olivier, Chef Fokontany</li> </ul>
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : membres, suggestions</li> <li>- Impôt</li> <li>- Difficultés rencontrées</li> <li>- Attentes pour CIMSI : appui dans la recherche de partenaire dans le domaine de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Thierry Maire Commune rurale Benavony</li> </ul>
11	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : attentes</li> <li>- Actions durant le covid-19</li> <li>- Impôt : transparence</li> <li>- Transparence en matière de gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Représentants des agents de santé, Commune Benavony</li> <li>-Mme Afisata, Conseiller technique Commune</li> </ul>
12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : historique mise en place, membres, rôles</li> <li>- Processus de prise de décision</li> <li>- Sensibilisation avec Helvetas</li> <li>- Impôt</li> <li>- Collaboration entre SLC et conseillers communaux</li> <li>- Recettes communaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Maire Commune Antsatsaka</li> <li>-Mr Besaina Marcelin,</li> </ul>
13	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Education</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Représentantes établissements scolaires Commune rurale Antranokarana</li> </ul>
14	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impôt</li> <li>- Transparence</li> <li>- Processus de collecte d'idée</li> <li>- Attentes : marché, Lycée</li> <li>- Foncier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Tombo Ernest, Trésorier Comptable Commune rurale Antranokarana</li> <li>-Monsieur Malemiandro, vice président Fokontany Antranokarana</li> </ul>

15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Considération des suggestions des SLC</li> <li>- Impôt : incitation fiscale</li> <li>- Priorité : construction de route, barrage</li> <li>- Santé : améliorations, mesures prises liées au Covid-19</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mr Ratsimbazafy Antoine, Adjoint au Maire Commune Benavony</li> <li>-Citoyenne usager service de santé</li> </ul>
16	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé</li> <li>- SLC</li> <li>- Transparence budgétaire</li> <li>- Impôt</li> <li>- Recherche partenaire</li> <li>- Elaboration budget communal</li> <li>- Priorité : construction de route</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Fabrice Robert, Maire Commune Antranokarana</li> <li>-Mme Antoinette, Agent Communautaire</li> </ul>
17	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mme RAMAMONJISOA Hariniaina Sarah, Sage femme Commune Antranokarana</li> <li>-Mme Brigitte, Citoyenne usager du service de santé</li> </ul>
18	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget de fonctionnement du Commune</li> <li>- Incitation fiscale</li> </ul> <p>Remerciement CIMSI</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mr Bezara Victor, Maire Commune Antsokoamanondro</li> <li>-Mme Jaonary Marie Florette</li> </ul>

- RNM Ambanja

N°	SUJET TRAITE	INTERVENANTS
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place SLC commune urbaine Ambanja</li> <li>- Amélioration des services communaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Rondro Dominique (PDS de la Commune)</li> <li>-RAZAFINDRAKOTO Jean (premier Adjoint PDS Ambanja)</li> <li>-Citoyens</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les avantages de la mise en place du SLC</li> <li>- Les appuis du projet SIMSI</li> <li>- Résultats suite à la mise en place SLC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Yssouf (Maire de la Commune rurale Ambohimena)</li> <li>-Monsieur Soandraza Jean RAMAROSON ( Ajoint au Maire de la Commune Ambohimena)</li> <li>-Monsieur Aristide Andrianasoavina (Chef Fokontany Andimaka Ankifyny)</li> <li>-Rasazy Joceline (Commune Ambohimena)</li> </ul>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les avantages de la mise en place du SLC</li> <li>- Les appuis du projet SIMSI</li> <li>- Résultats suite à la mise en place SLC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur RAMAROSON Soloniaina Justin (Maire Commune rurale Ambalahonko)</li> <li>-Monsieur RASABOTSY André (Adjoint au Maire de la Commune rurale Ambalahonko)</li> <li>-Madame Vaviambina (Adjoint au Fokontany Ambalahonko)</li> <li>-Samuela (Agent de développement)</li> </ul>

4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC</li> <li>- Appui des SLC par CIMSI</li> <li>- Les avantages de la mise en place du SLC</li> <li>- Besoins et attentes envers CIMSI</li> </ul>	-Monsieur SETIZARA Thierry (Maire Commune rurale BENAUVONY)
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impôts</li> <li>- Gestion du budget communal</li> <li>- Les partenaires de la Commune</li> <li>- Les appuis du projet SIMSI</li> <li>- SLC, noyaux dur et la prise en charge</li> <li>- Les aspirations et projets communales</li> </ul>	-Monsieur Bezandry Cloter (Maire Commune rurale Ankatafa)
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion du budget communal</li> <li>- Les partenaires de la Commune : santé, éducation</li> <li>- Impôts</li> <li>- Foncier</li> <li>- Les aspirations (infrastructure,...)</li> </ul>	-Monsieur Parfait (Maire Commune rurale Antsatsaka)
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Historique mise en place SLC</li> <li>- Fonctionnement et structure SLC</li> <li>- Amélioration des services communaux</li> <li>- Place des suggestions des SLC</li> </ul>	-Monsieur Parfait (Maire Commune rurale Antsatsaka)
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Historique mise en place, fonctionnement SLC</li> <li>- Les avantages de la mise en place du SLC</li> <li>- Les appuis du projet SIMSI</li> <li>- Les aspirations</li> </ul>	-Monsieur Fabrice Robert (Maire Commune rurale Antranokarany) -Monsieur Jaosily (Chef Fokontany) -Monsieur Tombo Ernest (Agent communal)
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui matériel des 8 districts par SIMSI</li> <li>- Remerciement SIMSI</li> <li>- Recommandations pour amélioration gestion budget communal</li> </ul>	-Monsieur Harilanto Ravelomanantsoa ( Dir CIMSI) -Dr Paulin RAMASY (Médecin inspecteur) -Monsieur Bezandry Cloter (Maire Commune rurale Ankatafa)
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des services et fonctionnement Educations, santé,</li> <li>- Place des suggestions des SLC</li> <li>- Impôt</li> </ul>	-Monsieur BEZARA Victor Commune rurale Antsokoamanondro - Monsieur BEMANJARY (membre SLC, régisseur de recette communale) - Membre SLC

11	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les avantages de la mise en place du SLC</li> <li>- Prise en charge des membres SLC</li> <li>- Amélioration secteur éducation, santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur SITIZARA Thierry (Maire Commune rurale BENAUVONY)</li> <li>-Citoyenne</li> </ul>
12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration budget communal</li> <li>- Transparence budgétaire</li> <li>- Redevabilité</li> <li>- Gestion de plainte (boîte à idée)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur SITIZARA Thierry (Maire Commune rurale BENAUVONY)</li> <li>-Madame SOAVOLA Marie Anita (Citoyenne)</li> <li>-Personnel de santé</li> </ul>
13	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion budgétaire</li> <li>- Impôt</li> <li>- Partenaires de la commune</li> <li>- Amélioration des services communaux</li> <li>- SLC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur RAZAFINIMANANA Andriamampionona Elysée (Maire de la Commune urbaine Ambanja)</li> <li>Monsieur Parfait (Conseiller communal Commune urbaine Ambanja)</li> </ul>
14	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : Collaboration CSB et Commune</li> <li>- Covid-19</li> <li>- Attentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Dr RAZAFINDRAVAO Marie Joséphine (Chef CSB Urbaine Ambanja)</li> <li>-Dr MANJARY Paulin RAMASY (Médecin inspecteur)</li> </ul>
15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés rencontrés par rapport à l'utilisation de la boîte de doléance et les affichages</li> <li>- Transparence</li> <li>- Avantages de la collaboration avec CIMSI</li> <li>- Partenaires</li> <li>- Difficultés rencontrées</li> <li>- Impôts</li> <li>- Santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mr Bezara Victor, Maire Commune Rurale Antsoakamanondro</li> </ul>
16	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation citoyenne</li> <li>- SLC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Madigny Raymond (Président CRADES)</li> <li>-KOBABI</li> </ul>
17	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation citoyenne (éducation)</li> <li>- Attentes</li> <li>- Projet communal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Madame ANDRIAMBELO Veveline (Directeur EPP Ambalahonko)</li> <li>-Madame SOAZAFY (présidente FEFI association des parents)</li> <li>-Monsieur RAMAROSON Soloniaina Justin (Maire Commune rurale Ambalahonko)</li> <li>-Monsieur D. Ernest (Citoyen)</li> </ul>
18	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation citoyenne (santé)</li> <li>- Attentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Madame Eliane (Sagefemme CSB Ambalahonko)</li> <li>-Monsieur Soaley Matoary (Agent communautaire)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Covid-19</li> <li>- Transparence</li> </ul>	-Monsieur RAMAROSON Soloniaina Justin (Maire Commune rurale Ambalahonko)
19	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation citoyenne (santé)</li> <li>- Attentes</li> <li>- Transparence</li> <li>- Covid-19</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Madame Jocelyne (Sagefemme et Chef CSB Commune rurale Ambohimena)</li> <li>-Madame Jeanine (Citoyenne)</li> <li>-Monsieur Yssouf (Maire de la Commune rurale Ambohimena)</li> </ul>
20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration Commune et écoles</li> <li>- Collaboration parents et écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Yssouf (Maire de la Commune rurale Ambohimena)</li> <li>-Madame Safiata</li> <li>-Madame Doma Leonie ( Directrice EPP Ankazomatsoraka)</li> </ul>

- Radio Antsiva

N°	SUJET TRAITE	INTERVENANTS
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : Infrastructure CSB, Qualité du personnel, Prix médicament, demande de dotation matérielle</li> <li>- Collaboration entre Commune et CSB</li> <li>- CIMSI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Dr Andriamparazafy Christian (Médecin chef CSB II Ambohimanambola)</li> <li>-Madame Nantenaina Rahagarison (Maire Commune Ambohimanambola)</li> <li>-Monsieur Harilanto Ravelomanantsoa (Directeur CIMSI)</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget communal,</li> <li>- Impôt</li> <li>- Transparence budgétaire</li> </ul>	-Madame Zafitiana Landy (trésorière Commune Ambohimanambola)
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : attributions, membres,</li> <li>- Appui ONG Saha</li> <li>- Autoévaluation</li> <li>- Considération des suggestions du SLC</li> <li>- Points à améliorer</li> </ul>	-Madame RAZANAKOTO RASOA Mirana (Maire Commune Antanetikely Ambohijoky)
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services prioritaires : route</li> <li>- Santé, Education, Foncier</li> <li>- Attentes envers ONG SAHA</li> <li>- Bonne gouvernance</li> </ul>	-Madame RAZANAKOTO RASOA Mirana (Maire Commune Antanetikely Ambohijoky)
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget communal : impôt</li> <li>- Taux de participation du citoyen au paiement impôt : 70%</li> <li>- Utilisation des impôts : salaire, redevabilité,</li> <li>- Prise en charge des SLC</li> </ul>	-Madame RAZANAKOTO RASOA Mirana (Maire Commune Antanetikely Ambohijoky)
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transparence</li> </ul>	-Madame RAZANAKOTO RASOA Mirana (Maire Commune Antanetikely Ambohijoky)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets de développement</li> <li>- Suivi des décisions prises avec les SLC</li> </ul>	
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle des SLC dans l'élaboration du budget communal</li> <li>- Transparence budgétaire : rapportage au niveau du Fokontany, Affichage,</li> </ul>	-Madame RAZANAKOTO RASOA Mirana (Maire Commune Antanetikely Ambohijoky)
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de plainte : approche directe, boîte à idée, à travers les SLC</li> </ul>	-Madame RAZANAKOTO RASOA Mirana (Maire Commune Antanetikely Ambohijoky)
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration entre Commune et SIMSI</li> <li>- SLC : attributions, membres, réunions</li> <li>- Prise de décision sur les propositions</li> </ul>	-Mme Andriamiarisoa Tiana Lalao, Maire Commune Tsiafahy
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des recettes fiscales</li> <li>- Technique d'incitation fiscale</li> <li>- Partenaires</li> </ul>	-Mme Andriamiarisoa Tiana Lalao, Maire Commune Tsiafahy

- Radio Feon'i Mahavavy Ambilobe

N°	SUJET TRAITE	INTERVENANTS
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : constitutions, membres, fonctionnement, rôles</li> <li>- Processus de proposition de suggestions</li> <li>- Différence entre rôles SLC et conseillers</li> <li>- Services prioritaires : éducation, impôts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Limbirazana Jean (Membre SLC Commune Antsaravibe)</li> <li>-Monsieur Jean Jules (Membre SLC)</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : définition, membres, fonctionnement</li> <li>- Considération des suggestions par la Commune</li> <li>- Importance de la mise en place du SLC</li> <li>- Les suggestions réalisées</li> <li>- Gestion de plainte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur BEMITOMBO Eric Clogène (Membre noyau dur Commune rurale Mantaly)</li> <li>-Monsieur Vahondrazana Euzèbe (Membre noyau dur Commune rurale Mantaly)</li> </ul>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les suggestions des SLC : CEG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Germain Rahova (Membre SLC Commune rurale Ambakirano)</li> <li>-Monsieur René (Maire Commune rurale Ambakirano)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration entre SLC et Communes : collecte d'impôt</li> <li>- Foncier</li> <li>- Importance de la mise en place du SLC</li> </ul>	
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Processus de prise de décision</li> <li>- Partenaires</li> <li>- Budget de fonctionnement SLC</li> <li>- Transparence budgétaire</li> <li>- Importance de la mise en place du SLC</li> <li>- Elaboration budget</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Randrianiaina Luciano (Maire Commune Antsaravibe)</li> <li>-Monsieur JAOTAFARA (Trésorier Commune Antsaravibe)</li> </ul>
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC</li> <li>- Importance de la mise en place du SLC</li> <li>- Transparence budgétaire</li> <li>- Gestion budgétaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur YSSOUFF Ismael (Adjoint Maire de la Commune urbaine Ambilobe)</li> <li>-Madame Marizafy (Trésorière Commune urbaine Ambilobe)</li> </ul>
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impôt</li> <li>- Transparence budgétaire</li> <li>- Redevabilité</li> <li>- SLC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Daso A. (Percepteur d'impôt Maire de la Commune urbaine Ambilobe)</li> <li>-Monsieur Mbaraka Ali (Membre SLC)</li> </ul>
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration entre OSC et Commune</li> <li>- Avantages de la mise en place SLC</li> <li>- Processus de prise de décision</li> <li>- Les propositions SLC : recettes de la commune, transparence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur JAOKAMISY Andriatsidiso (membre OSC)</li> <li>-Monsieur Andrimiavanarivo Joseph (Président conseiller Communal)</li> </ul>
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : membres, rôles,</li> <li>- Les propositions réalisées</li> <li>- Problèmes</li> <li>- Transparence budgétaire</li> <li>- Recettes de la Commune</li> <li>- Redevabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Andriamampionona Laurio (membre SLC Commune Tanambao Marivorano)</li> <li>-Monsieur Tsilanjara Edmond (Trésorier comptable)</li> </ul>
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Historique évaluation citoyenne : éducation,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Jean Hugue (Accompagnateur CIMSI / Commune Antsaravibe)</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation évaluation et AG SLC</li> <li>- Rôles des accompagnateurs</li> </ul>	-Madame Vao Noella (Association FIVEA Miralenta)
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Processus de prise de décision</li> <li>- Importance mise en place SLC</li> <li>- Transparence</li> <li>- Stratégie de collecte d'impôt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur RAKOTOMANGA Gilbert (Président conseiller Communal Beramanja)</li> <li>-Madame Soariziky Théodule (membre SLC)</li> <li>-Madame Razanatsoa Marie Edith (membre SLC)</li> </ul>
11	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : rôle</li> <li>- Remerciement CIMSI</li> <li>- Collaboration entre SLC et Communes</li> <li>- Propositions : école,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur RAZAKASON (Chef Fokontany Belinta / Communal Beramanja)</li> <li>-Monsieur TIANJARA Jao Rotsy (Adjoint au Maire Commune rurale Beramanja)</li> </ul>
12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impôt</li> <li>- Dotation par SIMSI</li> <li>- Transparence budgétaire</li> <li>- Attentes</li> <li>- Priorité : éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Madame Volafara Samoeline (Trésorier comptable/ Communal Beramanja)</li> <li>-Monsieur SAMISON Rabenevitra ( Chef ZAP)</li> </ul>
13	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : rôle</li> <li>- Priorités</li> <li>- Attentes : bureau BIF</li> <li>- Collaboration entre SLC et Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur JAOVORY Victor (Membre SLC – Commune Ambakirano)</li> <li>- Monsieur René (Maire Commune rurale Ambakirano)</li> </ul>
14	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recette communal</li> <li>- Transparence budgétaire</li> <li>- Avantages de la mise en place SLC</li> <li>- Incitation au paiement d'impôt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur SAMIRA OMAR (Trésorier comptable Commune Antsimbondrona)</li> <li>- Monsieur Andriamalala Dona (Maire Commune Antsimbondrona)</li> </ul>
15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Education</li> <li>- Propositions sur les services prioritaires : éducation et foncier</li> <li>- Attentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Bonmarché (Membre noyau dur Commune Antsimbondrona)</li> <li>- Monsieur Andriamalala Dona (Maire Commune Antsimbondrona)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transparence budgétaire</li> <li>- Bonne gouvernance</li> <li>- CIMSI</li> <li>- SLC</li> </ul>	
16	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorités : Foncier, santé, éducation, recette fiscal</li> <li>- Collaboration entre Commune et CIMSI</li> <li>- Collaboration entre SLC et conseillers communaux</li> <li>- Projets communaux proposés</li> <li>- Transparence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur RANDRIANANTENAINA Carte fort (Président conseiller Communal Ambatoben'Anjavy)</li> <li>-Monsieur Bemanasy (membre SLC)</li> </ul>
17	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remerciement CIMSI</li> <li>- Collaboration entre conseillers et SLC</li> <li>- Processus de prise de décision</li> <li>- Avantages mise en place SLC</li> <li>- Transparence budgétaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mr Rakotomanga Gilbert, Président Conseiller Communal Commune Beramanja</li> <li>- Mme Soariziky Théodile, membre SLC</li> </ul>
18	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avantages de la collaboration avec CIMSI</li> <li>- Remerciements CIMSI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Bonmarché (Membre noyau dur Commune Antsimbondrona)</li> <li>- Monsieur Andriamalala Dona (Maire Commune Antsimbondrona)</li> <li>- Citoyenne</li> </ul>
19	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remerciement de l'accompagnement de CIMSI</li> <li>- SLC : membres</li> <li>- Améliorations suite à la mise en place SLC</li> <li>- Difficultés et solutions proposées en matière d'infrastructure</li> <li>- Amélioration recette fiscale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Andriamampionona Laurio (membre SLC Commune Tanambao Marivorano)</li> <li>-Monsieur Tsilanjara Edmond (Trésorier comptable) Commune rurale Antanambao Marivorano</li> </ul>
20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avantages de la collaboration avec CIMSI</li> <li>- Remerciements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mr Randrianiaina Luciano Maire Commune Antsaravibe</li> </ul>
21	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les appuis de CIMSI</li> <li>- Historique de la mise en œuvre du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mr Ravelomanantsoa Harilanto, Directeur CIMSI</li> </ul>

- RLA Ambilobe

N°	SUJET TRAITE	INTERVENANTS
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CIMSI</li> <li>- SLC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Jacques Romeo Jaovelo (Accompagnateur de proximité)</li> <li>-Monsieur Vahiny Jean Hugue (Accompagnateur proximité)</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC</li> <li>- Projets des SLC</li> <li>- Les avantages de la mise en place du SLC</li> <li>- Rôles et différence avec les conseillers communaux</li> <li>- Bonne gouvernance</li> <li>- Transparence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Rahova Germain : Membre SLC Ambakirano</li> <li>-Monsieur René (Maire Ambakirano)</li> </ul>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : Participation citoyenne</li> <li>- Projets des SLC : école</li> <li>- Recensement et impôt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Eddy Bemanafy (Membre SLC Ambatobe Nanjavy)</li> </ul>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre le Covid-19</li> <li>- Priorité communale</li> <li>- Impôt</li> <li>- Collaboration avec SLC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Madame Zéla : (Maire Commune Urbaine Ambilobe)</li> </ul>
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre le Covid-19</li> <li>- Projets communales (route, EPP)</li> <li>- Projets des SLC (éducation, Santé)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Mohamed S. (Maire Commune Rurale Mantaly)</li> <li>-Monsieur Vahondrazana Euzèbe (Membre SLC)</li> </ul>
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration CISCO et Commune</li> <li>- Programme pour la réouverture des écoles</li> <li>- Lutte contre le COVID-19</li> <li>- Attentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Madame RANDRIAMANANAZARA Odile Félicia (Chef CISCO)</li> <li>-Monsieur Clément Maharavo (Enseignant)</li> </ul>
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation pour la réouverture des écoles suite au COvid-19</li> <li>- Améliorations dans le domaine de l'éducation suite aux projets présidentiels</li> <li>- Attentes (recrutement, salle de classe, table banc)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Madame RANDRIAMANANAZARA Odile Félicia (Chef CISCO)</li> </ul>

8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion noyau dur : préparation budget 2021</li> <li>- Les avantages de la mise en place du SLC</li> <li>- Rôles et différence avec les conseillers communaux</li> <li>- SLC</li> <li>- Participation citoyenne</li> <li>- Attentes (route, centre de santé)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Jaosoa Jean Eud (Maire Commune Tanambao Marivorahogno)</li> <li>-Monsieur Théodore Roget (Membre noyau dur)</li> </ul>
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les avantages de la mise en place du SLC</li> <li>- Mise en place CDF (Comité de développement Fokontany)</li> <li>- Processus d'élaboration du budgétaire commune</li> <li>- Consultation SCL</li> <li>- Besoins en formation sur l'élaboration budget participatif</li> <li>- Action urgence : Réparation CEG et construction pont,...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur RANDRIANIAINA Luciano (Maire Commune rurale Antsaravobe)</li> </ul>
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les avantages de la collaboration entre Commune et CIMCI</li> <li>- Les projets communaux : collecte d'impôt, construction de route,...</li> <li>- Aspirations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Andriamalala Dona Commune Antsiombondrogn</li> </ul>
11	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets communaux ( pont, route RN6, CSB,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur JAOZARA Jean Luc (Commune rurale Marivorano)</li> <li>-Monsieur RABEMISAINA JOCELYN (Agent de développement local)</li> </ul>
12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les avantages de la collaboration entre Commune et CIMCI</li> <li>- Priorité : éducation</li> <li>- Témoignage citoyen sur le développement de la Commune : qualité des routes, hôpital, école</li> <li>- Aspirations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Jaofianara Chrisante (Maire Commune Ambatobe Nanjavy)</li> <li>-Monsieur Dezy (Citoyen)</li> </ul>
13	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adduction d'eau</li> <li>- Transparence : impôt foncier</li> <li>- Construction route, canal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Madame Zela Carbonel (Maire Commune urbaine Ambilobe)</li> </ul>
14	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Considération des demandes des SLC</li> <li>- Mesures prises pour la reprise des cours suite au Covid-19</li> <li>- Besoins éducations : table banc, toiture, enseignant</li> <li>- Collaboration entre Commune et écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Président conseil Commune Mantaly</li> <li>-Monsieur Carlo (Directeur CEG Mantaly)</li> <li>-Monsieur Edmond Mahasenga (Directeur EPP Central Mantaly)</li> </ul>

15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorités de la Commune (Education, santé, route, barrage)</li> <li>- Blocages : moyens, mentalité</li> <li>- Santé : fréquentation de l'hôpital</li> </ul>	Monsieur René (Maire Commune rurale Ambakirano)
16	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : nouveau CSB II, logement pour le personnel</li> <li>- Besoins</li> <li>- Les avantages de la collaboration entre Commune et PHAGECOM (prix médicament moins cher)</li> <li>- Attentes envers CIMSI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Madame Soavinarivo Romiline (Médecin Inspecteur Hopital be Ambilobe)</li> <li>-Monsieur Ysouf Ismael (Adjoint au Maire)</li> </ul>
17	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenaire</li> <li>- Les infrastructures et ses avantages pour la population et la Commune</li> <li>- Avis des commerçants par rapport à la nouvelle construction du bureau de Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur le SG Commune urbaine</li> <li>-Commerçant</li> </ul>
18	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les projets priorités proposés par les SLC durant les réunions (élevage et agriculture, éducations)</li> <li>- Assainissement, route</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Monsieur Jaovory Victor (Membre SLC Commune Ambakirano)</li> <li>-Monsieur Jaosoa Jean Eud (Maire Commune Tanambao Marivorahogno)</li> </ul>

- Radio Vonizongo Ankazobe

N°	SUJET TRAITE	INTERVENANTS
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : structure, les membres</li> <li>- Noyau dur : formation et Assemblée générale</li> <li>- Réunion de collecte d'idée pour le projet Communal</li> <li>- Les projets proposés durant les réunions : foncier, éducation, santé</li> <li>- SIMSI</li> </ul>	-Monsieur RANDRIAMAMPAHERY Toky (ONG SAHA)
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorités pour la Commune (collecte d'impôt)</li> <li>- Stratégie de mobilisation citoyenne</li> </ul>	-Monsieur RADAOROSON Andrison (Maire Commune Rurale FIHAONANA)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Foncier, éducation</li> <li>- Amélioration des services communaux</li> <li>- Considération des suggestions des SLC (gestion budgétaire et santé)</li> <li>- Redevabilité et transparence</li> </ul>	
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Résumé de la deuxième réunion</li> </ul>	Commune Fihaonana
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Résumé de la deuxième réunion</li> </ul>	Commune Talata Angavo
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC</li> <li>- Membres SLC</li> <li>- Fonctionnement SLC</li> <li>- Considération des suggestions des SLC</li> <li>- Gestion de plainte : boîte à idée</li> <li>- Sujet de la dernière réunion : évaluation citoyenne sur le foncier</li> <li>- Les problèmes et attentes pour le fonctionnement RIF</li> </ul>	-Monsieur RAKOTONJATOVO Raymond Jean de Dieu (Maire Commune Kiangara)
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impôt : sensibilisation, montant des impôts à payer</li> <li>- Transparence budgétaire</li> <li>- Affectation des ressources</li> <li>- Santé : les besoins, lutte contre le Covid-19</li> <li>- Education : les suggestions prises en compte par la Commune</li> </ul>	-Monsieur RAKOTOVELO Edmond (Maire Commune rurale Mangasoavina) -Monsieur RANDRIANIAINA Miche (représentant secteur éducation SLC)

7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorités : Route et éducation</li> <li>- Foncier, impôt, Santé</li> <li>- Partenaire : CIMSI, CASEF,</li> <li>- Education : Extension du Lycée</li> <li>- Infrastructure : route, pont, bureau BIF, ...</li> <li>- Processus d'élaboration du budget</li> <li>- Transparence budgétaire</li> </ul>	-Monsieur RABENIARISOA Feno Zoe (Commune rurale Marondro)
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure et fonctionnement de la Commune</li> <li>- Gestion budgétaire de la Commune</li> <li>- Développement de la Commune</li> <li>- Considération des suggestions des SLC</li> </ul>	-Monsieur RATANDRAMANANA Richard (Responsable de gestion au sein de la Commune Urbaine Ankazobe)
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transparence budgétaire</li> <li>- Impôts : total collecté, répartition sur l'utilisation, ...</li> </ul>	-Secrétaire trésorier (Commune Mangasoavina)
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapportage budget 2020 et prévision budgétaire2021</li> <li>- Transparence budgétaire</li> </ul>	-Secrétaire trésorier (Commune Talata Angavo)
11	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorité de la Commune : Sécurité, foncier</li> <li>- Santé : Lutte contre le covid-19,</li> <li>- Budget : impôt,</li> <li>- Partenaires</li> <li>- Education</li> </ul>	-Monsieur ANDRIAMAHAZO Andry Tsialonina (Maire Commune Rurale Tsaramasoandro)
12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remerciement CIMSI et ONG SAHA</li> <li>- Attentes dans l'amélioration du secteur santé et éducation</li> <li>- Foncier : cadastre</li> <li>- Redevabilité et Transparence (budget communal et prix des médicaments)</li> </ul>	-Monsieur RANDRIAMANAMELONA Jean Claude (Maire Commune Rurale Antakavana)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changement suite au projet CIMSI</li> <li>- Fonctionnement RIF</li> <li>- Attentes envers CIMI</li> </ul>	
13	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC (avantages)</li> <li>- Attentes des SLC : infrastructures, santé, éducations</li> <li>- Foncier</li> <li>- Importances de l'existence de CIMSI</li> <li>- Transparence budgétaire et redevabilité</li> <li>- Attentes envers SAHA : dotation</li> <li>-</li> </ul>	-Monsieur RANAIVOARIJAONA Kasim (Maire Commune Fiadanana)
14	<ul style="list-style-type: none"> <li>-SLC : membres et attributions</li> <li>-Les réalisations : collecte d'impôt, amélioration des services de santé (mise en place d'un CSB, tableau d'affichage des prix des médicaments)</li> <li>-Contributions des citoyens : mise en place d'un CSB à Andranofeno Sud</li> <li>-Améliorations suite à la collaboration avec CIMSI : approche communautaire et domaine foncier</li> <li>-Les attentes en matière d'éducation</li> <li>-Difficultés : Restrictions liées au Covid-19, réseau</li> <li>-Points forts de la collaboration avec CIMSI : Suivi et évaluation des SLC</li> <li>-Transparence budgétaire : rapportage, tableau,</li> <li>-Suggestion : Collaboration étroite entre le Maire et le noyau dur</li> </ul>	-Madame Rabenady Marie Louise (Membre de la société civile Commune urbaine Ankazobe) OSC Fivoarana
15	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Foncier : <ul style="list-style-type: none"> <li>*Formation des agents BIF des 15 districts, Maire et conseillers municipales</li> <li>*Attentes suite à la formation</li> <li>*Impact de la formation sur la société</li> </ul> </li> </ul>	-Monsieur Toky, responsable au sein de l'ONG SAHA



16	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Points positifs de la collaboration avec CIMSI : définition du domaine prioritaire, valorisation des SLC, dynamique communautaire (augmentation impôt collecté)</li> <li>- Foncier</li> <li>- Education : Construction d'un CEG</li> <li>- Transparence budgétaire et redevabilité</li> <li>- Moyen de communication de la commune : sonorisation octroyée par SAHA</li> <li>- Solution pour le fonctionnement du SLC</li> <li>- Différenciation entre rôle SLC et conseillers communaux</li> <li>- Elaboration budget communal</li> <li>- Réunion SLC</li> </ul>	-Monsieur RAKOTONJATOVO Raymond Jean de Dieu, Maire Commune rurale Kiangara
17	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chemin d'Aménagement Communal</li> <li>- Santé : Acquisition de matelas, autres matériel relatif à la santé</li> <li>- Foncier : Amélioration du traitement du foncier, Impression Kara-tany</li> <li>- Participation citoyenne pour les infrastructures de base</li> <li>- Redevabilité du maire dans la gestion de la commune</li> </ul> <p>Solidarité citoyenne et entraide dans la gestion en générale de la commune.</p>	- Monsieur RABOANARISOA Jojo Olivier (Maire commune rurale Ambohitromby)
18	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Education, Eau potable, Santé Publique</li> <li>- Défi pendant la crise du COVID</li> <li>- Moyen de communication de la commune (tableau d'affichage, réunions, ...)</li> <li>- Méthode d'élaboration du budget communal</li> </ul>	-Monsieur RAMBOLA Roger (Maire Andranohely)

19	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Education : infrastructure et tables banc, tôle, construction lycée</li> <li>- Infrastructure : construction de route et barrage,</li> <li>- Transparence et redevabilité : avantages</li> <li>- Moyen de communication de la commune : sonorisation octroyée par SAHA</li> <li>- Collaboration entre SLC et Conseillers communaux</li> <li>- Elaboration budget</li> <li>- Point fort SCL : représentation du peuple, appui en conseil</li> </ul>	-Monsieur RANAIVOSON Nirina Josia Adjoint au Maire Commune rurale Marondry
20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisations : amélioration dans le domaine de la santé</li> <li>- Attentes en matière d'éducation : création EPP</li> <li>- Foncier : élaboration et distribution de kara-tany</li> <li>- Avantages de la collaboration avec CIMSI : formations, ...</li> <li>- Transparence (Affichage budget) et redevabilité</li> <li>- Moyen de communication de la commune : existence de comité de rapportage de proximité</li> <li>- Collaboration entre SLC et Conseillers communaux</li> <li>- Attentes : continuité de la collaboration</li> </ul>	-Madame RAMEDISON Gelphina , Maire de la Commune Miantso
21	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avantages de la collaboration avec CIMSI : formation, principe de transparence</li> <li>- Foncier : karatany faobe</li> <li>- Education</li> <li>- Point de vue sur le projet CIMSI</li> <li>- Transparence (Affiche, matériel sonore) et redevabilité</li> <li>- Changements positifs : amélioration des services communaux, compétence des agents</li> </ul>	-Monsieur Andriamahazo Andry Tsialonina, Maire Commune rurale Tsaramasoandro

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de plainte : boîte de doléance</li> <li>- Elaboration du budget communal</li> <li>- Collaboration entre SLC et Conseillers communaux</li> <li>- Remerciement CIMSI</li> </ul>	
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Radio Josvah

N°	SUJET TRAITE	INTERVENANTS
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SIMSI et SLC</li> <li>- Répartition des collèges dans la région Anosy</li> <li>- Résultats obtenus</li> <li>- Les services prioritaires : santé, éducations, foncier</li> </ul>	-Madame RAHANTOMIREFY Arafa (Accompagnateur de projet)
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SLC : membres, fonctionnement</li> <li>- Priorités</li> <li>- Gestion de plainte : boîte à idée</li> <li>- Transparence</li> </ul>	-Monsieur Raphael Ernest (Maire Commune Mandromondromotra) -Monsieur Monja Rezily (SG Commune Sarisambo)
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transparence budgétaire</li> <li>- Consultation publique</li> <li>- Les améliorations</li> <li>- Gestion de plainte : boîte à idée</li> </ul>	-Citoyens (Commune Mandromondromotra) -Commune Sarisambo
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Foncier : impôt, bornage</li> <li>- Partenaire</li> <li>- Projets</li> <li>- Avantages de la mise en place SLC</li> <li>- Transparence</li> </ul>	-Monsieur Monja Rezily (SG Commune Sarisambo) -Monsieur RAZAFINDRASAMBO Celestin (membre noyau dur Mandromondromotra)
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Education : tables banc, salaire des enseignants</li> <li>- Attentes : formation des FRAM</li> <li>- Les réalisations des suggestions pour l'amélioration éducation</li> <li>- Lutte contre le Covid-19</li> </ul>	-Parents d'élève (Commune Mandromondromotra) -Chef ZAP (Commune Mandromondromotra)
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé</li> <li>- Lutte contre le Covid-19</li> </ul>	-Citoyen usager du service de santé (Commune Mandromondromotra)

	- Attentes	-Docteur RAKOTONOMENJANAHARY Pierre Jean Jacques ( Chef CSB II)
7	- Gestion de plainte : boîte à idée	-Monsieur SAMBO RAFANOMEZANTSOA Dauphin (2 eme Adjoint au Maire Commune Mandromondromotra)
8	- Gestion des recettes fiscales - Les partenaires	-Mr Raphael Ernest, Premier Adjoint au Maire Commune Mandromondromotra
9	- Foncier	Monsieur Lambo Randrianangaly- Responsable BIF Commune Mandromondromotra
10	- Evaluation citoyenne des services communaux - Amélioration service éducation : Paiement salaire des enseignants,... - Amélioration des services communaux (santé, éducation, foncier)	-Citoyenne Commune Mandromondromotra -Mr Raphael Ernest, Premier Adjoint au Maire Commune Mandromondromotra -Mr Donatien, Agent communal
11	- Transparence budgétaire et redevabilité	-Membre SLC
12	- Gestion des recettes fiscales - Améliorations suite à l'intervention de CIMSI - SLC	-Commune Ampasinapoa
13	- Améliorations apportées par CIMSI	-Mr Jean Jacques, Chef CSBII Commune Mandromondromotra - Mr Mahavonjy Ferdinand, Adjoint au Maire Commune Ampasinampoa, -Mr Andriamilanto, Maire -Madame Justine, noyau dur Commune Sarisambo -Mr Herinjanahary Josoa, Prefet Tolagnaro